Transports, Mobilité durable et Électrification des transports
Québec

Direction des inventaires et plan
Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue

RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 117, COURBE BRIERE
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-HÉVA (PROJET n°154-04-1076)
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2017)
DIRECTION GÉNÉRALE DE l'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

ARCHÉO 08

Février 2018

Photo page couverture : Route 117, courbe Brière vers le sud (photo IMG_0012)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2017)

Direction des inventaires et plan

Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

80, avenue Québec Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1

Rapport préparé par :

Corporation Archéo-08

N° dossier, ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports :
4301-16-AD04

N° de projet, ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports :
154-04-1076

N° de permis de recherche archéologique au Québec :
17-CORA-03

200 rue Leblanc, C.P. 330

Rouyn-Noranda, Québec

J0Z 1Y0

Téléphone : 819 797-2112

Courriel : info@archeo08.qc.ca

Rouyn-Noranda

Février 2018

Résumé

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé en entre le 18 et le 20 octobre 2017 sur le territoire de la Direction de l'Abitibi-Témiscamingue du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) dans la municipalité de Rivière-Héva. L'expertise archéologique a été faite dans le cadre d'une étude d'impact sur l'environnement suite aux recommandations de l'étude de potentiel (MTMDET 2017). Les travaux avaient pour objectif de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques dans l'emprise du projet (n°154-04-1076) de réaménagement de la courbe Brière, sur la route 117. Au total 219 sondages ont été excavés dans les limites de ce projet en plus des inspections visuelles qui ont été effectuées. Cet inventaire n'a pas conduit à la découverte de sites archéologiques. Nous recommandons au Ministère de procéder à la réalisation des travaux prévue dans les limites de l'emprise inventoriée, car selon nos résultats, il n'y a pas de contraintes du point de vue de l'archéologie.

Équipe de réalisation

Ministère des Transports, de Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Isabelle Duval	Chargée d'activité en archéologie Direction de l'environnement
Alexandre Carignan	Conseiller en planification des transports Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue

Corporation Archéo-08

David Laroche	Chargé de projet, rédaction, technicien
Denis Cadieux	Responsable d'intervention, rédaction
Andréanne Chouinard	Technicienne
Nathalie Marsan	Cartographie

Table des matières

RÉSUMÉ III

ÉQUIPE DE RÉALISATION V

LISTE DES ILLUSTRATIONS IX

LISTE DES TABLEAUX IX

LISTE DES PHOTOGRAPHIES IX

1 INTRODUCTION 1

1.1 MANDAT 1
1.2 IDENTIFICATION DU PROJET 1

2 MÉTHODOLOGIE 3

2.1 PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE 3
2.2 RECHERCHE DOCUMENTAIRE 3
2.3 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 3
2.3.1 SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES 3
2.3.2 SONDAGES TESTS 4
2.3.3 FACTEUR D'EXCLUSION POUR LES SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES 4
2.3.4 ENREGISTREMENT DES DONNÉES 4
2.4 INSPECTION VISUELLE 4
2.5 MESURE DE PROTECTION ET DE CONSERVATION 5
2.6 ANALYSE ET RAPPORT 5

3 PROJET N°154-04-1076, RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 117, COURBE BRIÈRE, MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-HÉVA, INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 6

3.1 DESCRIPTION DU PROJET 6
3.2 NATURE DE L'INTERVENTION 6
3.3 CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE 8
3.4 ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES 8
3.5 CONTEXTE PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE 9
3.5.1 CONTEXTE PRÉHISTORIQUE 9
3.5.2 CONTEXTE HISTORIQUE 11
3.5.3 PETITE HISTOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-HÉVA 12

3.6 CARTES, PLANS ANCIENS ET ICONOGRAPHIE 13

4 RÉSULTATS 16

4.1 SECTEUR 1 22
4.1.1 DESCRIPTION 22
4.1.2 SONDAGE TEST 22
4.2 SECTEUR 2 22
4.2.1 DESCRIPTION 22
4.2.2 SONDAGE TEST 22
4.3 SECTEUR 3 27
4.3.1 DESCRIPTION 27
4.3.2 SONDAGE TEST 28
4.4 SECTEUR 4 33
4.4.1 DESCRIPTION 33
4.4.2 SONDAGE TEST 33
4.5 SECTEUR 5 36
4.5.1 DESCRIPTION 36
4.5.2 SONDAGE TEST 36

5 DISCUSSION 40

6 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 41

7 BIBLIOGRAPHIE 43

ANNEXE 1 : CATALOGUE PHOTOGRAPHIQUE 47

ANNEXE 2 : SUPPORT ÉLECTRONIQUE (DVD) 53

Liste des illustrations

Figure 1 Localisation du projet n°154-04-1076 2
Figure 2 Localisation sur spaciocarte du projet de réaménagement de la route 117, courbe Brière, municipalité de Rivière-Héva 7
Figure 3 Carte du secteur de Rivière-Héva, 1975 14
Figure 4 Carte du secteur de Rivière-Héva, 1960 14
Figure 5 Localisation des zones d'information archéologique localisées à proximité du projet n°154-04-10760 15
Figure 6 Secteurs 1 et 2 du projet 154-04-1076 18
Figure 7 Secteur 3 du projet 154-04-1076 19
Figure 8 Secteurs 4 du projet 154-04-1076 21
Figure 9 Secteurs 5 du projet 154-04-1076 20
Figure 10 Stratigraphie du sondage test n° 105, du secteur 1 26
Figure 11 Stratigraphie du sondage test, n° 95 du secteur 2 26
Figure 12 Extrait de la carte des dépôts meubles Veillette et coll. 2010, dossier 6061, Commission géologique du Canada 27
Figure 13 Stratigraphie du sondage test 1 test n° 160 du secteur 3 31
Figure 14 Stratigraphie du sondage test 2 test n° 173 du secteur 3 32
Figure 15 Stratigraphie du sondage test du secteur 4 35
Figure 16 Stratigraphie du sondage test 1 du secteur 5 39
Figure 17 Stratigraphie du sondage test 2 du secteur 5 39

Liste des tableaux

Tableau 1 Identification du projet d'aménagement routier 1
Tableau 2 État des connaissances en archéologie 9
Tableau 3 Localisation des sondages tests 16
Tableau 4 Projet n°154-04-1076, synthèse des travaux archéologiques 17

Liste des photographies

Photo 1 Secteur 1, vue d'ensemble de la partie sud, vers l'ouest 23
Photo 2 Secteur 1, vue d'ensemble de la portion nord, vers l'ouest 23
Photo 3 Secteur 1, stratigraphie sondage test n° 105, paroi nord, vers le nord 24
Photo 4 Secteur 2, vue d'ensemble du terrain du 375, Route St-Paul sud, vers le sud-ouest 24
Photo 5 Secteur 2, vue générale, zone entreposage de matériel, vers l'ouest 25
Photo 6 Secteur 2, stratigraphie sondage test n° 95, paroi nord, vers le nord 25
Photo 7 Secteur 3, vue générale, partie nord (jeune forêt), vers le sud 28
Photo 8 Secteur 3, vue d'ensemble à partir du sondage n°116, vers le sud 29
Photo 9 Secteur 3, au sud-ouest, section pessière noire à mousse, vers le nord 29
Photo 10 Secteur 3, carcasse voiture (correspond au n° 204 sur le GPS), vers l'est 30
Photo 11 Secteur 3, stratigraphie sondage test n° 160, paroi nord, vers le nord 30
Photo 12 Secteur 3, stratigraphie sondage test n° 173, paroi nord, vers le nord 31
Photo 13 Secteur 4, vue générale ligne extérieure (sud-ouest), vers le sud 33
Photo 14 Secteur 4, vue générale zone de blocs rocheux (point n° 259), vers le sud-est 34
Photo 15 Secteur 4, vue générale portion longeant la route 117, zone remaniée et ourlet de construction, vers le nord-ouest 34
Photo 16 Secteur 4, stratigraphie sondage test n° 216, paroi nord, vers le nord 35
Photo 17 Secteur 5, vue générale, vers l'ouest 37
Photo 18 Secteur 5, vue d'ensemble, du sondage 81, vers le nord-ouest 37

Photo 19 Secteur 5, stratigraphie sondage test n°71, paroi nord, vers le nord 38
Photo 20 Secteur 5, stratigraphie sondage test n°86, paroi nord, vers le nord 38

1 Introduction

1.1 Mandat

En août 2017, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) confiait à la Corporation Archéo-08 le mandat de réaliser un inventaire archéologique suite aux recommandations de l'étude de potentiel (MTMDET 2017) dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement (Stantec 2017) du projet d'aménagement routier de la 117 situé sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces travaux d'inventaire archéologique systématique dans les secteurs d'inventaire s'inscrivent dans une approche légale et préventive mise de l'avant par le MTMDET lors du processus d'étude d'impact environnementale. Cette pratique permet une saine gestion du patrimoine archéologique en assurant qu'aucun site ou bien archéologique ne soit détruit lors de la réalisation de travaux d'aménagement routier. Le mandat prévoyait essentiellement que l'inventaire soit réalisé dans les limites du projet de réaménagement de la courbe Brière dans la municipalité de rivière-Héva afin de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques et le cas échéant, de présenter les recommandations conséquentes. Ce rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique.

1.2 Identification du projet

Une équipe composée d'un archéologue responsable d'intervention, d'un archéologue chargé de projet et de deux techniciens a été requise pendant 3 jours pour réaliser les travaux de terrain.

Le tableau 1 présente la localisation, la description et les résultats de l'inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet de réaménagement de la route 117 (courbe Brière) localisé sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue (figure 1).

Tableau 1 Identification du projet d'aménagement routier

N° de projet	Localisation et description	Inventaire archéologique	Date de réalisation
154-04-1076	Courbe Brière, municipalité de Rivière-Héva	Inspection visuelle et 219 sondages négatifs	18 au 20 octobre 2017

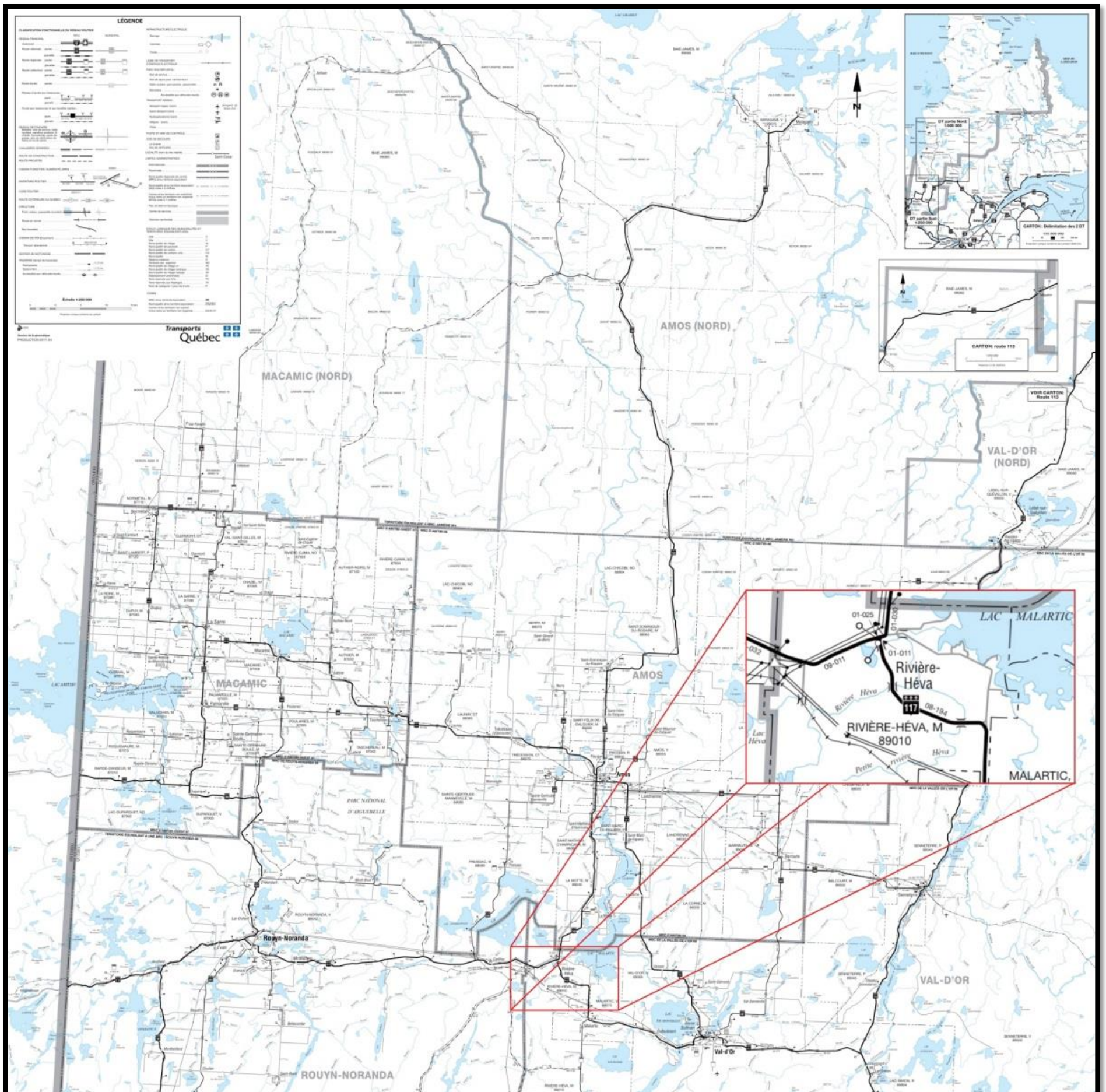

Figure 1 Localisation du projet n°154-04-1076

2 Méthodologie

2.1 Permis de recherche archéologique

Une demande de permis archéologique a été présentée au ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC). À la suite de l'avis favorable du MCC, le permis 17-CORA-03 a été délivré à la Corporation Archéo-08.

2.2 Recherche documentaire

Préalablement à l'inventaire archéologique, une recherche documentaire a été effectuée afin de vérifier la présence de sites archéologiques répertoriés dans l'emprise du projet ou à proximité de celui-ci. Cette recherche permet d'effectuer un bilan de l'état des connaissances archéologiques locales ou régionales (schème d'établissement, ancienneté, appartenance culturelle, etc.). Lorsqu'un ou des sites sont déjà connus à l'intérieur de la zone d'étude, ceux-ci sont présentés sous forme de tableau dans le rapport qui précise leur localisation, leur distance du projet, leur état de conservation, leur chronologie et leur affiliation culturelle. Une recherche documentaire a été effectuée dans la cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec (ISAQ) pour les inventaires réalisés.

2.3 Inventaire archéologique

L'inventaire vise à identifier les sites archéologiques susceptibles d'être présents dans les limites d'un projet. Afin d'identifier les risques associés à la présence d'un site archéologique, une évaluation qualitative et quantitative doit être complétée lors de l'inventaire.

Tout inventaire archéologique doit prioriser la méthode d'échantillonnage par sondages excavés manuellement, à la pelle, en respectant la méthodologie de base prescrite par le Ministère. Lorsque le contexte de l'intervention ne permet pas l'usage de cette méthode, une évaluation des besoins doit être réalisée et une méthodologie alternative pour l'accomplissement de l'inventaire, proposée.

En cas de découverte, le prestataire doit émettre des recommandations au Ministère sur la poursuite des travaux.

2.3.1 Sondages archéologiques

L'emprise couvre une superficie approximative de 69 176 m^2. Elle a été divisée en cinq secteurs d'inventaire archéologique (Figure 2).

Toutes les superficies propices doivent faire l'objet de sondages et espacés entre eux d'une distance approximative de 15 m ou selon les stipulations du Ministère. Chaque sondage doit avoir une dimension minimale de 30 cm X 30 cm (surface de 900 cm^2).

Tous les sondages doivent être localisés à l'aide d'un appareil GPS, en tenant compte de la marge d'erreur de l'appareil employé. Un avertissement à cet égard est fait au rapport de recherche archéologique.

Le contenu excavé dans chaque sondage doit être vérifié minutieusement à la truelle et le couvert végétal et organique superficiel, déstructuré lorsqu'il est susceptible de renfermer des biens archéologiques. Lorsque les excavations sont réalisées dans un secteur ayant fait l'objet d'un aménagement paysagé (ex. : halte routière, parterre de fleurs, propriété à usage résidentiel, etc.), le couvert végétal doit être prélevé de manière à permettre la remise en état des lieux et le terrain doit être nettoyé une fois les sols remis en place. Lorsque le contexte le permet, le Ministère

recommande l'usage de bâches disposées de manière à isoler les déblais d'excavations des aménagements à préserver.

Le responsable d'intervention peut diminuer l'intervalle entre les sondages lorsqu'il juge le risque de découverte archéologique élevé.

Chaque sondage doit être comptabilisé en distinguant les positifs des négatifs et la répartition par secteur.

2.3.2 Sondages tests

Pour exécuter cet inventaire sur le terrain, le chargé de projet localisait à l'aide du GPS les emplacements où un sondage devait être effectué. Seuls les endroits propices aux sondages étaient sélectionnés. Un ruban de marquage était fixé à une branche pour que les techniciens puissent excaver.

Des sondages tests réalisés sont d'une dimension de 50 cm X 50 cm. La profondeur des excavations est déterminée par l'atteinte d'un niveau de sol naturel ou de roc n'ayant subi aucune perturbation anthropique et dont la mise en place ne peut être ultérieure à une occupation humaine. Toutes les informations pertinentes pour chacun sont consignées. De plus, un croquis stratigraphique doit être produit, et les coordonnées géographiques, la marge d'erreur de l'appareil GPS ainsi que l'altitude (NMM) de chaque sondage test, notées.

Lorsqu'un mandat est exécuté dans les limites d'un aménagement routier existant, un sondage test doit être effectué pour chaque secteur archéologique identifié et chaque fois qu'une différence significative au niveau des sols et /ou du terrain est observée.

2.3.3 Facteur d'exclusion pour les sondages archéologiques

Seule une inspection visuelle est requise pour les secteurs caractérisés par :

a) une forte pente;
b) un affleurement rocheux exempt de dépôts meubles.

Conditionnellement à la réalisation de sondages tests, seule une inspection visuelle est requise pour les secteurs caractérisés par :

a) la présence de sols irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers. Nonobstant cette stipulation, la présence de sols ayant fait l'objet de labours ou d'exploitation forestière ne constitue pas un facteur d'exclusion;
b) un milieu humide ou la présence de terre noire en surface sur une épaisseur de plus de 20 cm indiquant la présence d'un ancien milieu humide asséché.

2.3.4 Enregistrement des données

Les données sont consignées dans un carnet par le responsable de terrain. Celui-ci note méticuleusement les observations effectuées lors de l'inventaire. Si un sondage s'avérait positif, une fiche standardisée serait alors utilisée pour faire l'enregistrement des données.

2.4 Inspection visuelle

Toute expertise archéologique comprend la réalisation d'une inspection visuelle systématique de l'aire d'intervention dans la mesure où celle-ci est accessible de façon sécuritaire. Cette inspection a pour objectif de permettre l'identification d'éventuels biens archéologiques visibles en surface.

Les secteurs dont les sols sont irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers, les secteurs en forte pente, les milieux humides et les affleurements rocheux doivent systématiquement faire l'objet d'une inspection visuelle. Lorsqu'un inventaire ou une partie d'inventaire archéologique est réalisé dans un secteur ayant fait l'objet de labours récents, l'inspection visuelle peut remplacer la réalisation de sondages systématiques pourvu que les deux conditions suivantes soient respectées :

a) La zone de labours doit faire l'objet de sondages tests conformes aux exigences du présent document.
b) La stratigraphie observée dans le ou les sondages tests doit permettre de confirmer que la profondeur maximale des labours est égale ou supérieure à la profondeur des excavations prévues à l'article 1.6 du présent document.

Lorsque des biens ou des sites archéologiques sont présents ou découverts dans les limites d'un projet, une inspection visuelle complète des sols de surface entourant le lieu de la découverte doit être réalisée sur une distance de 10 m en périphérie de ce lieu. Tous les éléments meubles couvrant la surface du sol (feuilles, branches, rebuts, etc.) doivent être déplacés afin de permettre l'identification de tout bien archéologique susceptible d'être présent en surface, pourvu que la manutention des dits éléments puisse être faite de manière sécuritaire.

2.5 Mesure de protection et de conservation

En toute circonstance, les mesures nécessaires pour assurer la préservation à court et moyen terme des biens archéologiques et des échantillons sont prévues. Le cas échéant, le guide de *L'archéologue et la conservation, Vade-mecum québécois* servira de référence et au besoin, le Centre de conservation du Québec (CCQ) sera contacté afin d'établir la méthodologie appropriée pour assurer la préservation des biens archéologiques.

2.6 Analyse et rapport

Les artéfacts mis au jour au cours d'un inventaire archéologique sont nettoyés et traités selon les normes établies par notre politique de gestion des collections entérinée par le Centre de Conservation du Québec (CCQ) et selon les exigences du MTMDET. Les coupes stratigraphiques, les plans, les fiches techniques et les données les plus significatives sont intégrés au rapport.

La présentation des résultats comprend une description du projet, la recherche documentaire, la description des sites archéologiques éventuellement mis au jour et une synthèse des travaux de l'inventaire. Finalement, des conclusions et recommandations sont présentées au MTMDET.

3 Projet n°154-04-1076, réaménagement de la route 117, courbe Brière, municipalité de Rivière-Héva, inventaire archéologique

3.1 Description du projet

L'inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et suivant les recommandations de l'étude de potentiel (MTMDET 2017) du projet de réaménagement de la route 117 (courbe Brière) dans la municipalité de Rivière-Héva. Il s'est déroulé entre le 18 et le 20 octobre 2017.

Les secteurs d'interventions consistaient en diverses propriétés privées et terrains appartenant au MERN, au MTMDET et à la municipalité de Rivière-Héva inclus à l'intérieur de l'emprise des travaux d'infrastructures routières.

3.2 Nature de l'intervention

Le mandat donné à la Corporation Archéo-08 par le MTMDET est de procéder à une expertise archéologique, soit de procéder à un inventaire archéologique systématique exhaustif par sondages manuels, préalables aux travaux dans les secteurs de l'emprise requise pour la reconstruction et le réaménagement de la route 117, n'ayant pas fait l'objet de perturbations anthropiques majeures. Une inspection visuelle de la zone impactée par les travaux d'aménagements routiers de la courbe Brière à Rivière-Héva sera aussi effectuée.

Cette intervention a pour but de vérifier le potentiel et connaître si des sites archéologique sont présents dans les limites d'emprise du projet. Dans l'éventualité où des nouveaux sites archéologiques seraient découverts, les archéologues feront l'évaluation du site et formuleront des recommandations sur la marche à suivre concernant la protection ou la fouille des sites.

Ces objectifs s'arriment avec l'évaluation du potentiel archéologique inclus dans l'étude d'impact environnemental préalablement produit (MTMDET 2017). Malgré qu'il n'y ait pas de sites archéologiques connus dans l'emprise, une valeur grande a été attribuée à l'impact possible sur la ressource archéologique. L'inventaire archéologique est ainsi recommandé afin d'atténuer l'impact sur la ressource archéologique.

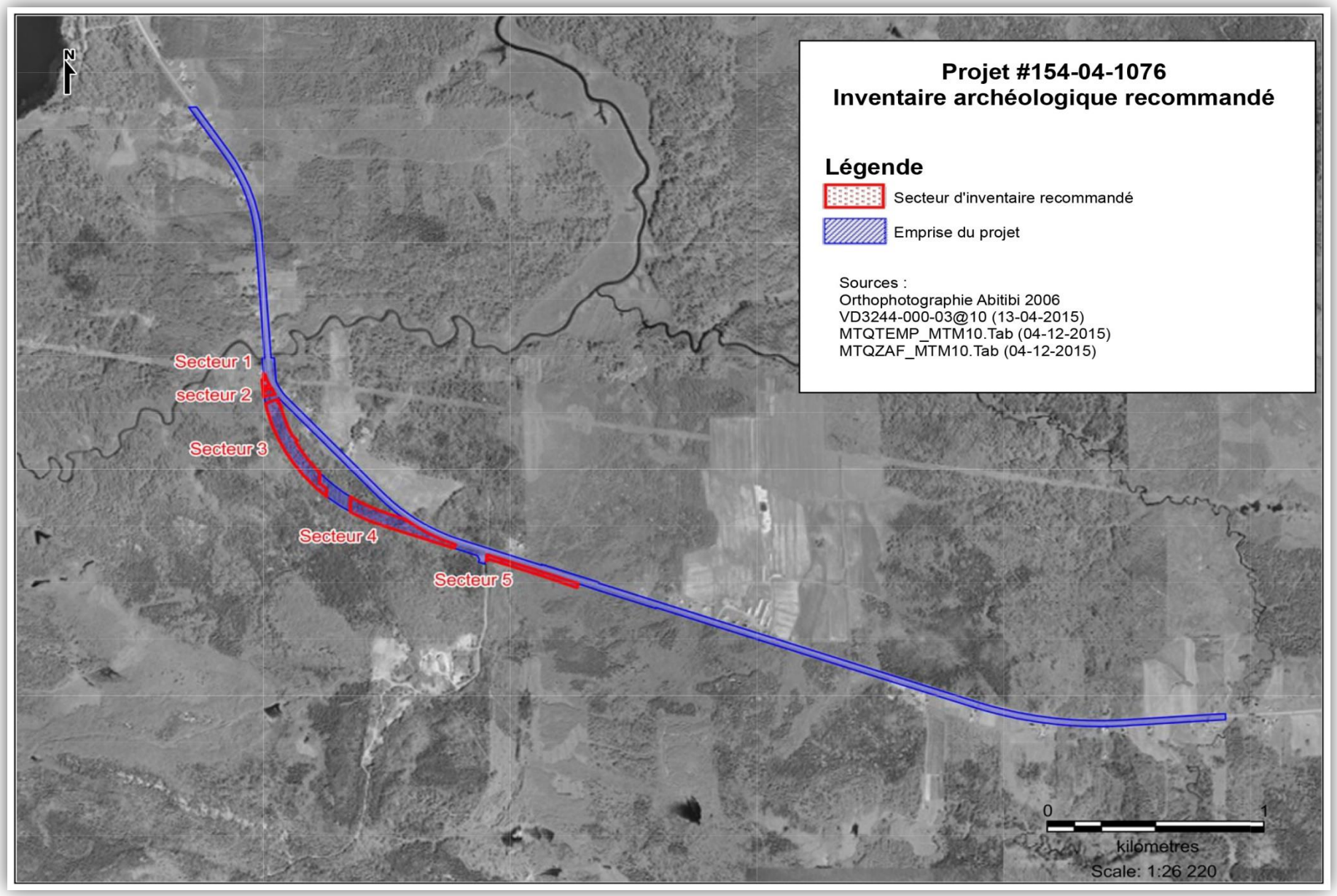

Figure 2 Localisation sur spaciocarte du projet de réaménagement de la route 117, courbe Brière, municipalité de Rivière-Héva

3.3 Contexte géographique

Le projet d'aménagement routier est situé dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, plus précisément dans la municipalité de Rivière-Héva, circonscription électorale d'Abitibi-Est.

La zone d'étude se trouve dans la région hydrographique des baies de Hannah et de Rupert et est inclue dans le bassin versant de l'Harricana[1] (MDDELCC 2017a). La rivière Héva prend sa source dans le lac Héva et se jette dans le lac Malartic. Cette zone d'étude est comprise dans les Basses terres de l'Abitibi qui présentent un plateau légèrement incliné vers le nord[2] (MDDELCC 2017b). Le paysage est composé de plaines et de terrasses glacio-lacustres constituées de sédiments d'argile, de limon et de sable généralement exempt de pierre (Lamontagne et Nolin 1997). Le domaine bioclimacique de la zone d'inventaire est la zone boréale, sous-zone de la forêt boréale continue, et le domaine de la sapinière à bouleau blanc, sous-domaine de l'ouest[3] (MFFP 2017). Les secteurs d'inventaires sont localisés au sud de la rivière Héva. La typologie pédologique est disponible sur le site de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement[4]. Le sol est un podzol humo-ferrique considéré impropre à l'agriculture (IRDA 2007).

Du côté faunique, 41 espèces de mammifères pourraient être observées dans la zone d'étude. L'orignal, l'ours noir et le loup sont les grands mammifères les plus probables à y être représentés. On peut aussi possiblement observer : castor, porc-épics, lièvres et marmottes ainsi que divers mustélidés. Des petits rongeurs et plusieurs espèces de chauve-souris pourraient aussi être rencontrés. Lors de l'inventaire des oiseaux nicheurs effectué entre 2010 et 2014, 71 espèces d'oiseaux ont été relevées dans la parcelle.

3.4 État des connaissances archéologiques

La consultation du registre de l'ISAQ du MCC a permis de constater l'absence de sites archéologiques et d'inventaire archéologique connus dans les limites du projet (MCC 2017a). Un seul inventaire archéologique négatif se retrouve dans la zone d'étude avec des secteurs inventoriés à environ 4,2 km du centre du projet. Celui-ci ne recommandait aucune intervention archéologique supplémentaire dans les secteurs inventoriés et localisés aux alentours de la zone d'étude du présent projet (Archéo-08 2009)

Le Registre du patrimoine culturel du Québec (MCC 2017b) n'indique aucun bien patrimonial immobilier présent dans la zone d'étude (MTMDET 2017).

Une étude d'impact environnemental (Stantec 2017) a été produite dans les limites du projet. Celle-ci considère que la valeur de la composante archéologique est très grande compte tenu de la fragilité des témoins archéologiques. Le potentiel archéologique de la zone d'étude est propice à l'occupation préhistorique et historique. La topographie du secteur, le type de sol et la présence de petits plateaux favorise l'établissement humain (MTMDET 2017).

---

[1] http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/regionshydro/region08.htm
[2] http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/cadre-ecologique/index.htm
[3] https://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/inventaire/inventaire-zones-carte.jsp
[4] https://www.irda.qc.ca/assets/documents/P%C3%A9dologie/%C3%89tudes_p%C3%A9dologiques/Pedo_32d01202.pdf

Tableau 2 État des connaissances en archéologie

N°ISAQ	Auteurs	Année	Titre	Reférence
4 577	Corporation Archéo-08	2009d	Étude de potentiel et inventaire archéologique. Été 2009. Alimentation à 120 kV du projet minier Canadian Malartic et modifications au poste de Cadillac.	Hydro-Québec, rapport inédit, 43 p.

3.5 Contexte préhistorique et historique

3.5.1 Contexte préhistorique

L'occupation de l'Abitibi-Témiscamingue, surtout dans sa portion sud, pourrait être relativement ancienne. En effet, la colonisation végétale pouvant supporter une faune exploitable par l'homme s'est graduellement mise en place au cours du 10e millénaire AA dans les zones non inondées par le lac proglaciaire. Aucune barrière physique n'empêchait donc d'éventuels premiers occupants de s'y manifester. Les seuls indices que nous détenons jusqu'à maintenant proviennent de Taschereau où un camp de chasseurs-cueilleurs, connu sous le nom du site Ramsay (DdGq-1), pourrait avoir été occupé dans l'intervalle temporel compris entre 8 000 et 7 000 ans avant aujourd'hui, d'après les objets diagnostiques qui y ont été découverts (Côté 1998). À cette époque, le site Ramsay était situé sur une île émergeant du plan d'eau élargi qui a mené à la formation du lac que nous connaissons aujourd'hui sous le nom du lac Abitibi. Une pointe de projectile de facture semblable aux objets trouvés au site Ramsay a également été découverte à Mont-Brun, sur une des berges élevées de la rivière Kinojévis.

À partir de l'Archaïque, les groupes humains intègrent à plus grande échelle les milieux qu'ils occupaient autrefois et les divers indices archéologiques deviennent plus loquaces. L'exploitation de nouvelles ressources de toute évidence peu utilisées par leurs prédécesseurs, favorise l'éclosion d'originalités technologiques. On assiste par exemple à un accroissement de l'exploitation des ressources halieutiques. Les Archaïques sont d'habiles prédateurs qui arrivent à tirer profit d'un large éventail de ressources (Côté 1995).

Quelques indices épars nous laissent croire qu'une occupation pendant l'Archaïque moyen (7 000-5 000 AA) a pu avoir lieu au sud-est du lac Abitibi (Côté 1995). En effet, un échantillon d'os calciné provenant du site Bérubé (DdGt-5), fouillé par Roger Marois dans les années 1970, a livré une date de 6 225 ± 160 AA (Marois et Gauthier 1989). Il s'agit de la plus ancienne occupation datée en Abitibi-Témiscamingue. Cette date supporte la découverte d'objets de cette période observés dans quelques collections privées et lors de collectes de surface. Mentionnons, entre autres, des gouges polies et bouchardées, des pointes en ardoise polie et des couteaux semi-circulaires (type ulu).

Des indices clairs et plus abondants nous permettent toutefois d'affirmer qu'il y a eu des groupes résidants durant l'Archaïque supérieur (6000-4000 ans AA.). La structure III du site DaGt-1 (lac Opasatica) fouillée en 1988 par Archéo-08, a fourni une date de 4230 ± 70[5] AA, la seconde

[5] (Beta 33 899) Date corrigée (table Maska) 2941 avant J.-C.

date la plus ancienne associée à une occupation humaine en Abitibi-Témiscamingue. Quelques pointes Brewerton ont été découvertes en association avec cette structure (Côté 1990). Par ailleurs, le site Minissabik (DaGt-10), localisé sur la rive du lac Opasatica, fut également occupé à la même période (environ 4 000 AA). Cette occupation s'est poursuivie sur la frange d'une terrasse surélevée, représentant un paléo-rivage du lac ancêtre Opasatica qui semble avoir été utilisé comme station de pêche (Côté 2000). Ces données sont corroborées par la découverte au site Arno (DaGt-9), d'une occupation archaïque localisée sur la même terrasse (Côté et Inksetter 2001a). Les objets découverts sur les différents sites de l'Archaïque supérieur de l'Abitibi-Témiscamingue indiquent que des liens existaient avec les populations laurentiennes et post-laurentiennes connues dans la vallée du Saint-Laurent.

La fin de l'Archaïque était, jusqu'à maintenant, une période très mal documentée tant en Abitibi-Témiscamingue, qu'à l'échelle du Nord-Est américain. Les fouilles au site Réal (DdGt-9) au lac Abitibi, confirment la présence d'occupants dans la région à cette période (Côté et Inksetter 2002). En effet, une date de 3 225 ± 60 AA a été obtenue à partir d'un foyer. Plusieurs pointes miniatures sont associées à cette occupation.

Un certain nombre d'objets découverts lors des fouilles, de même que de nombreux témoins observés dans des collections privées, nous permettent de souligner l'affiliation de certains des occupants de l'Abitibi-Témiscamingue avec l'épisode culturel « Meadowood » du début de la période Sylvicole (1000 à 400 avant J.-C.). Cet épisode culturel est généralement associé aux populations de la vallée laurentienne et de l'État de New York. Pourtant, en Abitibi-Témiscamingue, des objets caractéristiques comme certaines pointes de projectiles, sont régulièrement découverts. Nous avons aussi observé assez fréquemment des objets ou des fragments d'objets taillés en chert Onondaga (grattoirs triangulaires bifaciaux et lames de cache). Ce matériau était particulièrement prisé par les participants à ce réseau culturel. Quelques tessons des vases Vinette 1 ont aussi été documentés (Côté 1997). Les occupants de la région maintenaient donc au cours de cette période, des liens d'échanges avec les occupants de la vallée du St-Laurent.

La période qui suit, celle du Sylvicole moyen, en sera une de grands changements. On assistera à des transformations au niveau des technologies dont la plus visible est sans doute l'adoption définitive de la céramique par les groupes du Bouclier. Par ailleurs, la visibilité archéologique de la période est grande dans la mesure où de nombreux de sites de cette période ont été rapportés. Cette visibilité pourrait correspondre à un effet d'échantillonnage. Elle pourrait également correspondre à un changement au niveau des schèmes d'établissement ou encore à un accroissement démographique.

En Abitibi-Témiscamingue, nous notons que des influences occidentales, propres à la forêt boréale, commencent à se faire sentir à partir du Sylvicole moyen. Ainsi, les occupants de la région du Nord-Ouest québécois s'inscrivent dans le réseau culturel laurellien, traditionnellement associé à la région à l'ouest du lac Supérieur. Cette manifestation culturelle est présente dans la région entre 500 et 1000 de notre ère et montre que les occupants de la région adoptent pleinement la céramique comme objet quotidien. Des découvertes régulières de rebuts de pâte (déchets résultant de la fabrication de la poterie) dans des sites du Sylvicole moyen de l'Abitibi-Témiscamingue, tendent à montrer que cette poterie était de fabrication locale plutôt que le produit d'une importation (Côté et Inksetter 2001a, 2001b, 2002). Cette nouvelle technologie permet l'entreposage et la cuisson des aliments qui autrefois devaient se faire dans des outres de peau. Le reste de l'assemblage archéologique propre à cette période montre que ces chasseurs-cueilleurs exploitent une grande variété de ressources animales.

La céramique laurellienne sera rapidement remplacée par la céramique blackduckienne, impliquant des changements technologiques, morphologiques et stylistiques au niveau de la poterie, bien que les modes d'adaptation demeurent les mêmes. La culture blackduckienne est essentiellement connue autour du lac Supérieur. Bien qu'elle apparaisse vers 600 de notre ère dans cette région plus occidentale, l'apparition de la céramique caractéristique en Abitibi-Témiscamingue est beaucoup plus tardive et se fait vers 900-1000 de notre ère, marquant le début du Sylvicole supérieur. Des changements dans la répartition des populations sont une hypothèse parfois invoquée pour expliquer les changements culturels observés à cette époque.

Le Sylvicole supérieur récent (1000-1650 de notre ère) voit se profiler l'émergence d'un réseau de traite avec les Hurons, les agriculteurs sédentaires du sud de l'Ontario. La présence de ce réseau est révélée par la céramique typiquement huronne trouvée dans le Nord-Est ontarien, dans le Nord-Ouest québécois et dans la vallée de l'Outaouais. Par ailleurs, on note une absence remarquable, au nord d'Ottawa, de la céramique des Iroquoiens du St-Laurent, un autre groupe d'horticulteurs. Bien que ce groupe soit tout aussi accessible par les voies navigables, tout se passe comme si le commerce avec les Hurons était corrélé d'une allégeance exclusive, excluant le commerce avec les Iroquoiens du St-Laurent (Chapdelaine et Dubé ; Côté 1993, 1995; Mitchell 1966). Ce réseau qui perdurera jusqu'à la période historique est d'ailleurs bien documenté (Tooker 1997). Ces échanges permettaient aux groupes sédentaires de s'approvisionner en fourrures et autres denrées, contre lesquelles ils troquaient entre autres, du maïs et des récipients en terre cuite.

3.5.2 Contexte historique

La présence amérindienne dans la région se poursuit durant la période historique. La localisation des Algonquins au moment du contact avec les Européens est un problème épineux sur lequel plusieurs chercheurs se sont penchés (Chamberland 2004; Pendergast 1999a, 1999b; Ratelle 1993a, 1993b; Riopel 2002). La dénomination des groupes en présence est difficile puisque les désignations que l'on retrouve sur les cartes et dans la littérature anciennes se réfèrent à des entités fluides et non cantonnées dans des groupes fixes. Ainsi, notre connaissance de ces groupes est souvent limitée à la connaissance et la compréhension qu'en avaient les cartographes et chroniqueurs européens. De plus, les épidémies et les incursions guerrières iroquoises du XVII^{e} siècle ont sans doute conduit à des remous dans la distribution des populations. Les effets les plus importants semblent s'être fait sentir sur les populations installées plus au sud dans l'Outaouais, alors que les populations plus au nord en Abitibi, semblent moins touchées, comme l'atteste l'occupation historique du site DaGt-1, au lac Opasatica (CÔTÉ 1994a).

Les cartes anciennes nous révèlent qu'au XVI^{e} siècle, un groupe connu sous le nom de Témiscamingues occupait le secteur de l'actuelle ville de Mattawa, les Otaguottemins occupaient la rivière Dumoine, le lac Kipawa et peut-être le Grand Lac Victoria, les Matachewans occupaient le lac Matachewan et la rivière Montréal. On retrouvait les Népissingues autour du lac Nipissing, les Timagamis autour du lac Timagami, les Mattawans se trouvaient le long de la rivière Mattawa, les Onontchataronons, entre la rivière Rideau et la rivière Nation du Sud et les Kichesipirinis, l'Île-aux-Allumettes (Riopel 2002). Plus au nord, les Abitibis occupaient un territoire qui s'étend entre la rivière Harricana au Québec et la rivière Abitibi en Ontario. D'autres groupes occupaient sans doute le territoire, mais leurs noms n'ont pas été enregistrés par l'histoire.

Même si l'articulation exacte de ces groupes est mal comprise, il demeure clair qu'ils entretenaient des liens privilégiés entre eux (Viau 1995a, 1995b). La plupart des groupes qui occupent ce territoire aujourd'hui sont connus sous le nom d'Algonquins. Ces populations vivaient

de chasse, de pêche et de cueillette. C'étaient des opportunistes dont l'activité de subsistance était rythmée en fonction des pics d'abondance et des fluctuations saisonnières. Le troc était pratique courante pour favoriser et permettre la circulation des biens. Ainsi, les Népissingues semblent avoir agi à titre d'intermédiaires commerciaux entre les Hurons et divers groupes nomades du Témiscamingue (Riopel 2002). Les Témiscamingues semblent pour leur part, avoir conservé des liens étroits avec les Népissingues (Ratelle 1993a).

Les amérindiens vont jouer un rôle de première importance dans le commerce des fourrures qui se développera à la fin du XVIe siècle. Sous le Régime français, la traite s'organise au moyen d'intermédiaires amérindiens qui font le lien entre le pourvoyeur amérindien et le marchand français. Des convois de pelleteries sont acheminés jusqu'aux centres urbains français puis, sont échangés contre des denrées européennes. Ce sont surtout les Hurons qui jouent ce rôle auprès des Français jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Ces denrées seront ensuite troquées avec leurs partenaires commerciaux, notamment les Algonquins et les Népissingues (Viau 1995b) qui échangeaient à leur tour ces produits dans un vaste réseau qui s'étendait de la baie James au lac Michigan (Riopel 2002). Au début, des matériaux européens seront incorporés à la culture matérielle amérindienne. Ainsi, au lac Opasatica, on a trouvé des pierres à fusil transformées en grattoirs et au lac Duparquet, des fragments d'outils issus de tessons de bouteilles en verre (Côté 1994b). Par ailleurs, il n'est pas rare de trouver des outils en cuivre, taillés dans des chaudrons d'importation (Côté 1994b; Moreau, et al. 1994).

Au milieu du XVIIe siècle, ce marché lucratif conduira à une concurrence féroce pour s'assurer un approvisionnement abondant en pelleteries. Les Iroquois, acculés dans un territoire restreint dont l'approvisionnement en fourrures est limité, chercheront à consolider leur part de marché dans leur commerce avec les Anglais. Armés par les Hollandais, ils auront un avantage technologique sur leurs concurrents. S'ensuivra une guerre de raids, de rapines et d'incursions sur le territoire traditionnellement occupé par les Hurons et leurs alliés. Ainsi, des expéditions de chasse et de guerre iroquoises s'organisent dans l'Outaouais, en Mauricie, en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et jusqu'à la baie James. Ces guerres créent des remous parmi les populations locales. Certains proposent que la vallée de l'Outaouais aurait été complètement évacuée entre 1648 et 1670 suite à ces conflits et aux épidémies d'origine européenne qui frapperont durement les populations amérindiennes (Ratelle 1993a, 1993b). Cette période d'instabilité prendra fin lors de la signature de la Grande Paix de Montréal en 1701.

Le commerce des fourrures a eu des impacts directs sur les groupes amérindiens. La notion de territoire de chasse familial est instaurée et fait désormais l'objet d'une réglementation stricte de la part des compagnies, maintenant que ces territoires assurent un avantage pécuniaire à leur utilisateur. Des transformations importantes s'observent également dans la culture matérielle des populations autochtones. L'apparition des missions catholiques au XIXe siècle amplifie ce phénomène et contribue à la sédentarisation des populations.

3.5.3 Petite histoire de la municipalité de Rivière-Héva

Fondé en 1935 dans le cadre du plan Vautrin, le village de Rivière-Héva est initialement en territoire non-organisé. Il devient une municipalité en 1982. Les premiers colons viennent d'Amos et de Malartic pour cultiver les terres à proximité du lac Malartic (MTMDET 2017).

3.6 Cartes, plans anciens et iconographie

Deux cartes topographiques de 1975 et 1960 (Figure 3 et Figure 4) (BAnQ 1960, 1975) montrent le secteur au sud de de la rivière Héva et de la route 117. Le tracé de la route ne semble pas avoir été modifié depuis 1952 si l'on se fie à la carte de 1960. La carte de 1975 montre un sentier rectiligne qui passe au sud de la zone d'étude jusqu'à la ville de Malartic.

La proximité de la rivière Héva explique la dénomination attribuée en 1981. Ce toponyme pourrait référer à Éva Girard, l'épouse de l'arpenteur Fernand Fafard (1882-1955) qui a arpenté plusieurs cantons de l'Abitibi dont celui de Malartic en 1913-1914[6]. Les Hévarivois identifiaient parfois leur village sous l'appellation «Aux Quatre-Coins», parce que son territoire occupe une position mitoyenne entre les cantons de Malartic et de Cadillac et qu'on y trouve un important carrefour routier à la jonction des voies reliant Val-d'Or-Rouyn-Noranda et Amos-Rouyn-Noranda[7](Québec 2012).

[6] http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=133627

[7] http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=133627

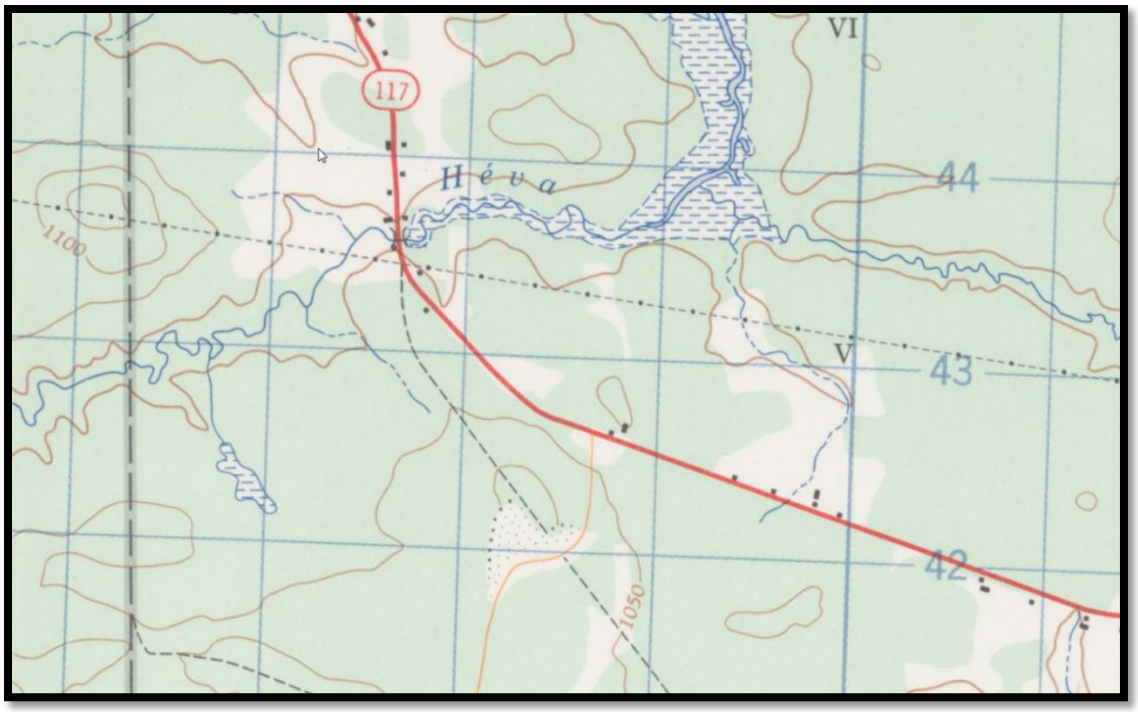

Figure 3 Carte du secteur de Rivière-Héva, 1975 [8]

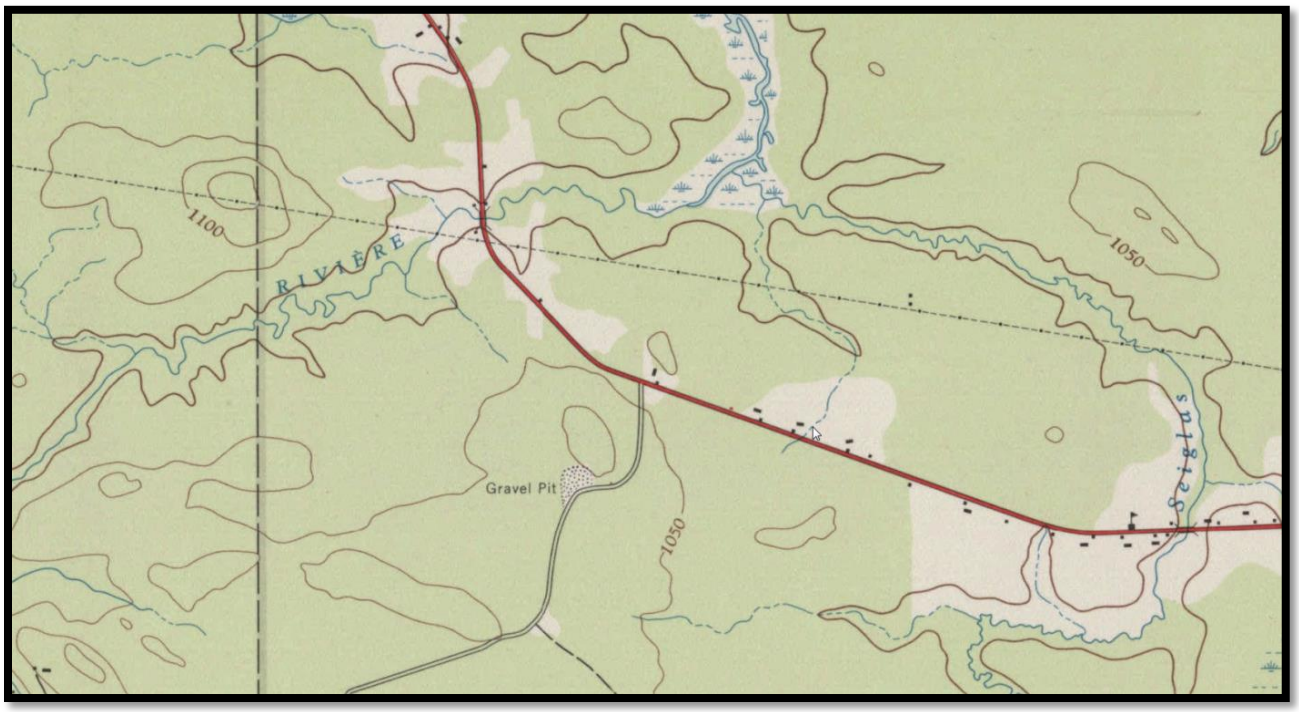

Figure 4 Carte du secteur de Rivière-Héva, 1960[9]

[8] http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2706366
[9] http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2277962

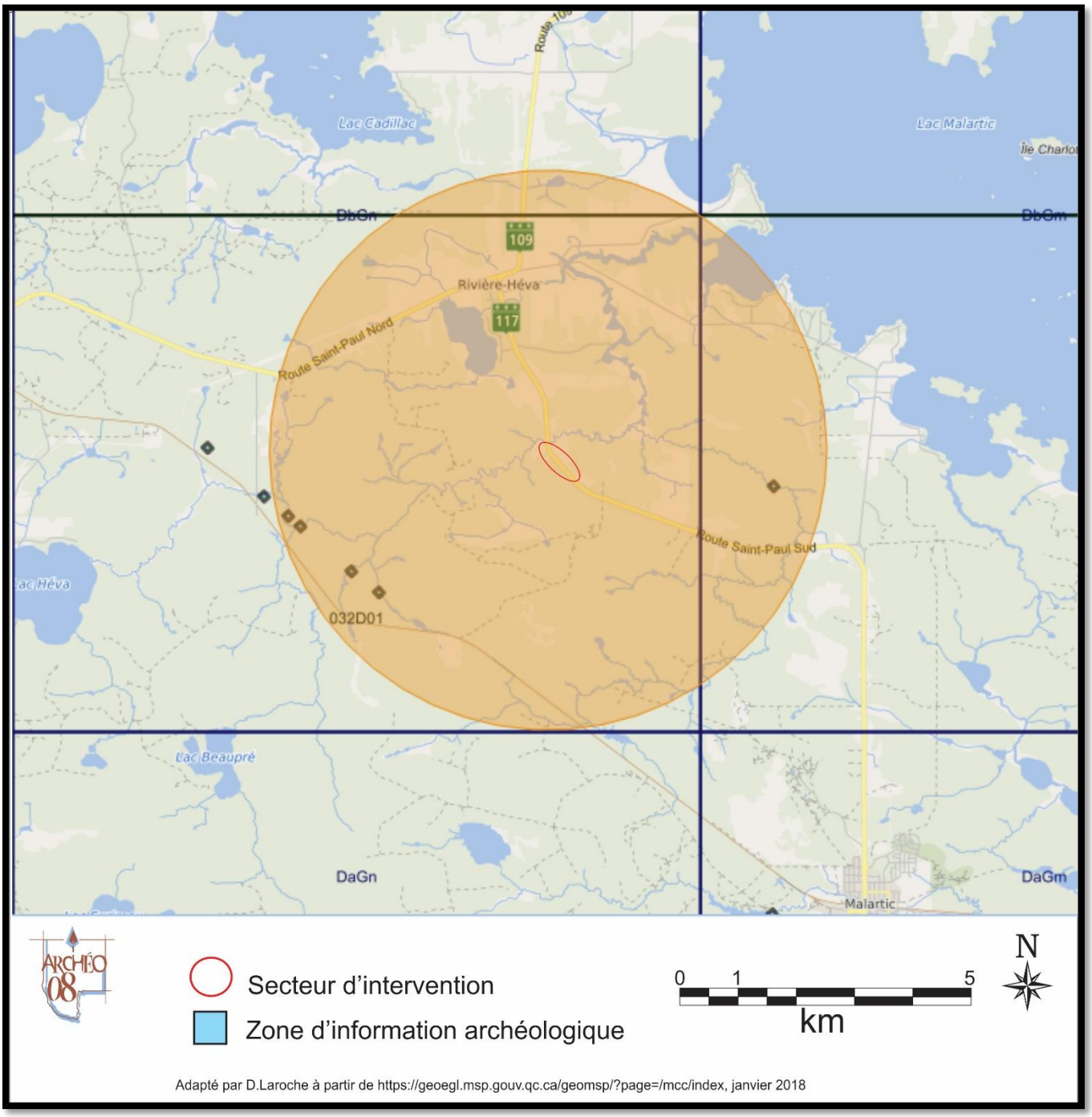

Figure 5 Localisation des zones d'information archéologique localisées à proximité du projet n°154-04-10760

(Québec 2017)

4 Résultats

L'inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre du projet de réaménagement de la courbe Brière, sur la route 117. Les limites du projet consistent en un terrain boisé de seconde régénération, certains des lots sont d'anciens champs en friche. L'emprise comprend aussi des terrains localisés sur la terrasse de la rivière Héva. Le projet couvrait une superficie approximative de 69 176 m^2 divisé en 5 secteurs. Le Tableau 3 présente les localisations des sondages test tandis que le présente une synthèse des cinq secteurs.

Tableau 3 Localisation des sondages tests

Secteur	N° de sondage	Est	Nord	Altitude (m)	Marge d'erreur (m)
1	105	48.212	-78.204	310	3
2	95	48.211	-78.204	309	3
3-1	160	48.209	-78.203	316	3
3-2	173	48.208	-78.208	317	3
4	216	48.205	-78.193	329	3
5-1	71	48.204	-78.190	310	3
5-2	86	48.204	-78.189	330	3

NAD 83 MTM 10

Tableau 4 Projet n°154-04-1076, synthèse des travaux archéologiques

Secteur	Longueur (m)	Largeur moyenne (m)	Surface estimée (m^2)	Environnement	Stratigraphie	Technique d'inventaire
1	177,6	6,39	1 135	Terrain résidentiel : espace gazonné	Herbacées, argile mal drainée	Inspection visuelle et 7 sondages effectués
2	199,8	7,55	1 508	Terrain résidentiel : espace gazonné	Litière, humus, argile en grain, mélange de sable et argile, argile grise compacte	Inspection visuelle et 8 sondages effectués
3	1 199	26,25	31 470	Trembles, épinettes, framboisiers et herbacées	Litière, humus forestier, sable grisâtre, argile grise	Inspection visuelle et 100 sondages effectués
				Épinettes noires (dominant), bouleaux, éricacées	Litière, humus forestier, sable grisâtre grossier, sable orangé, sable gris beige compact	
				Zone humide	Ind.	
4	1 151	22,86	26 310	Zone humide	Ind.	Inspection visuelle et 74 sondages effectués
				Épinettes noires (dominant), bouleaux, éricacées.	Litière, humus, sable éluvié gris, mélange de sable beige et orangé, sable beige pâle	
				Bord de route avec ourlet de construction	Remblais de construction	
5	941,2	9,30	8 753	Épinettes noires (dominant), lédon du Groënland, kalmia et mousse de sphaigne	Litière et humus gorgé d'eau	Inspection visuelle et 30 sondages effectués
				Trembles, pins, herbacées, framboisiers	Mélange de sable et d'humus, sable fin orangé, sable olive	

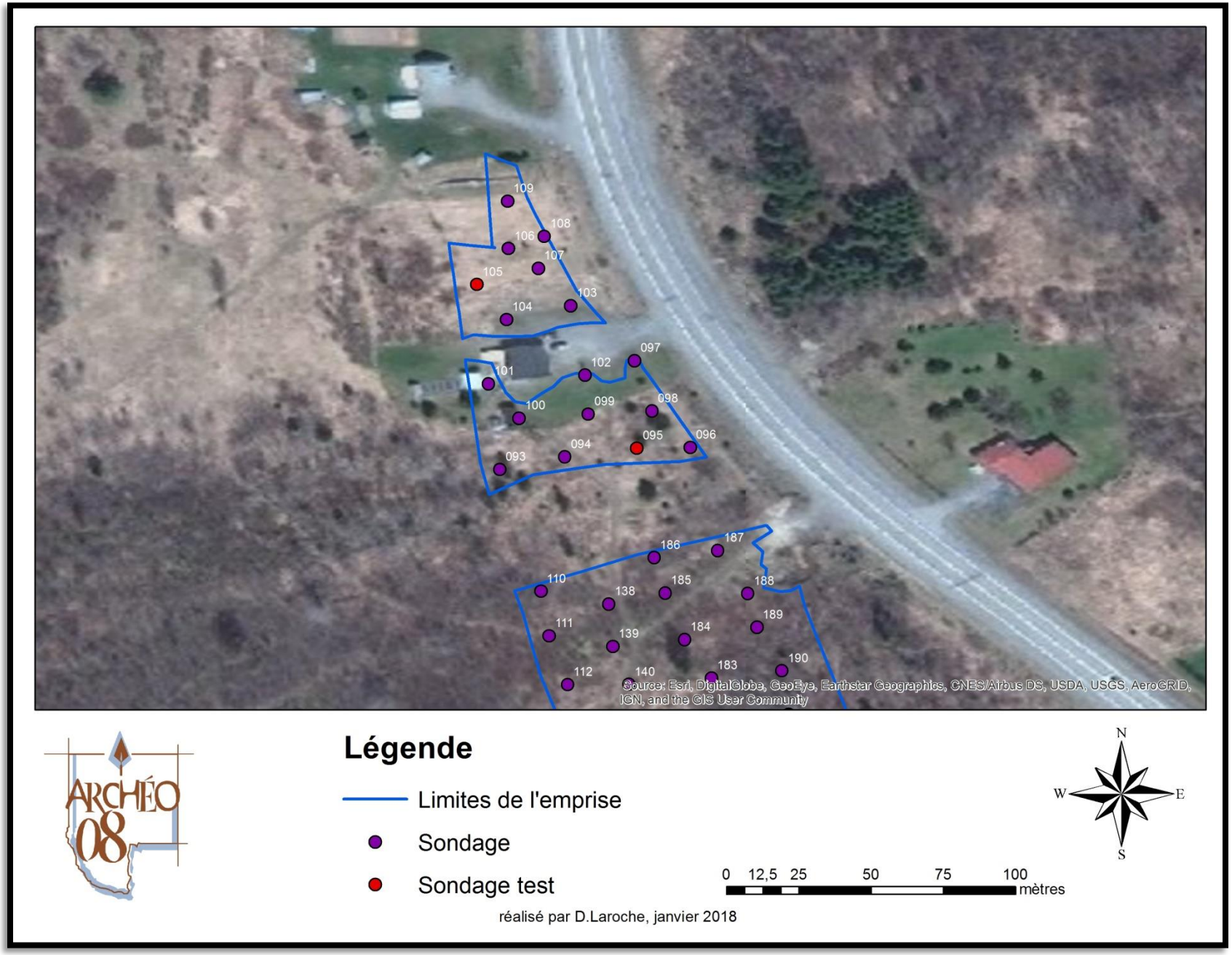

Figure 6 Secteurs 1 et 2 du projet 154-04-1076

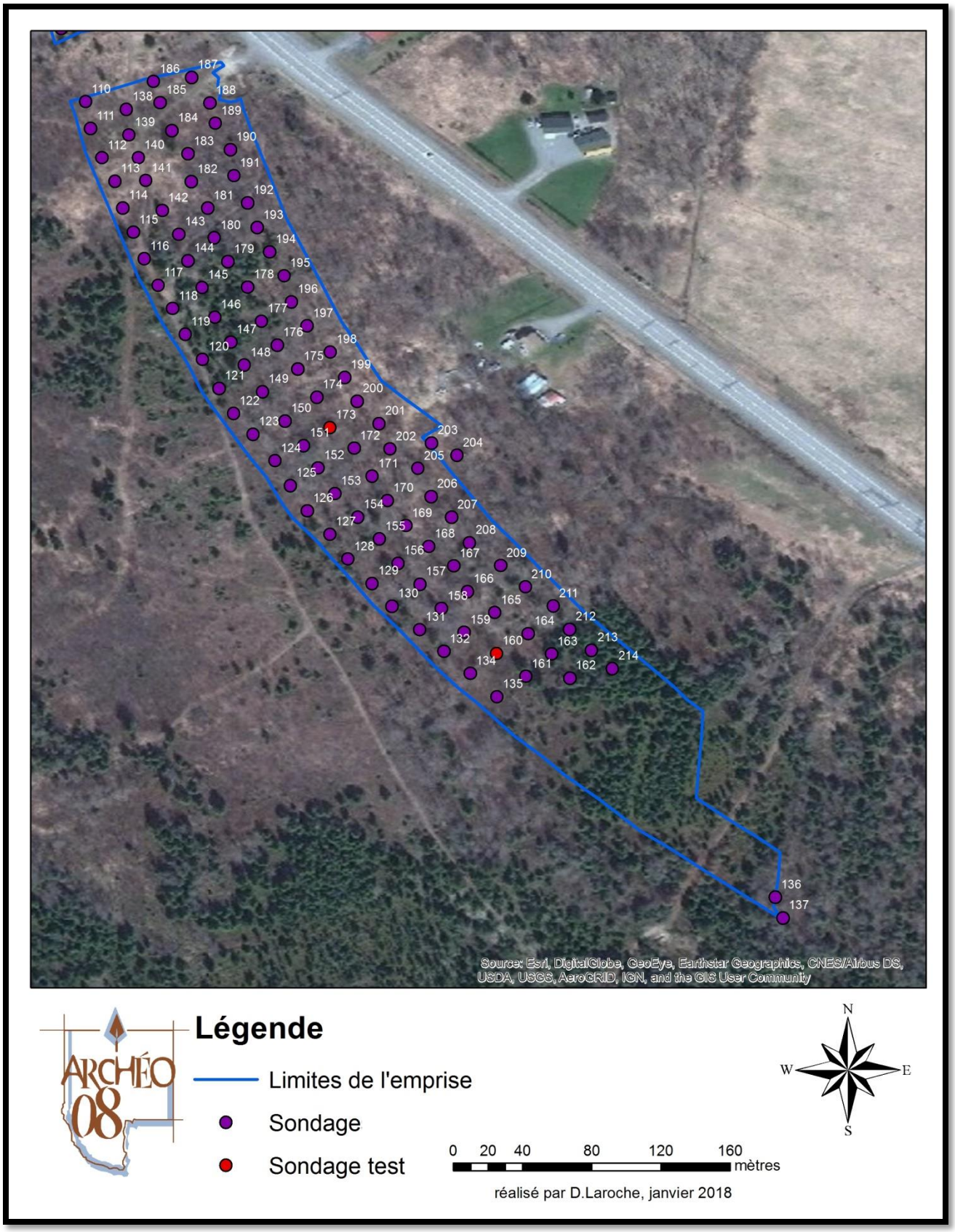

Figure 7 Secteur 3 du projet 154-04-1076

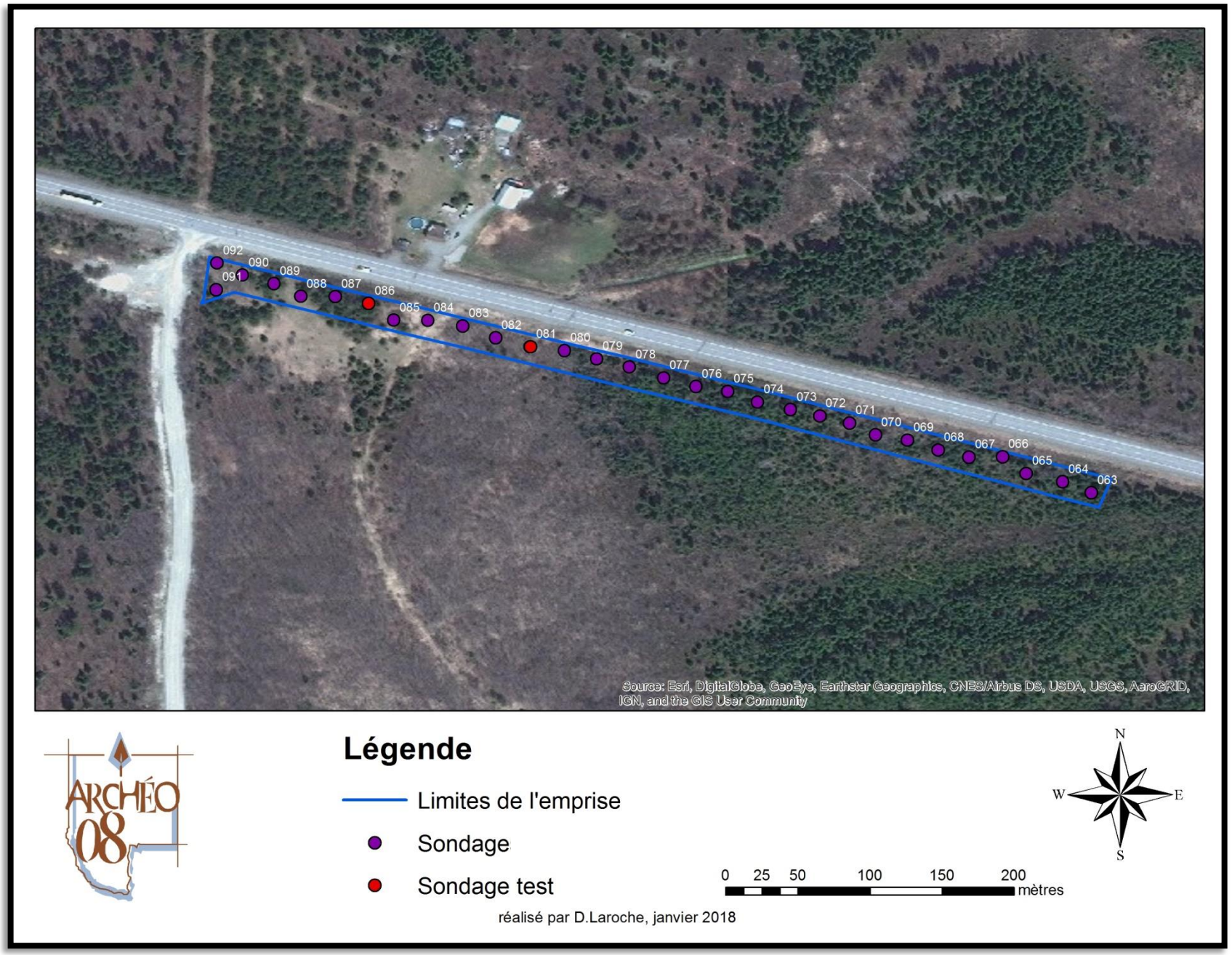

Figure 8 Secteurs 5 du projet 154-04-1076

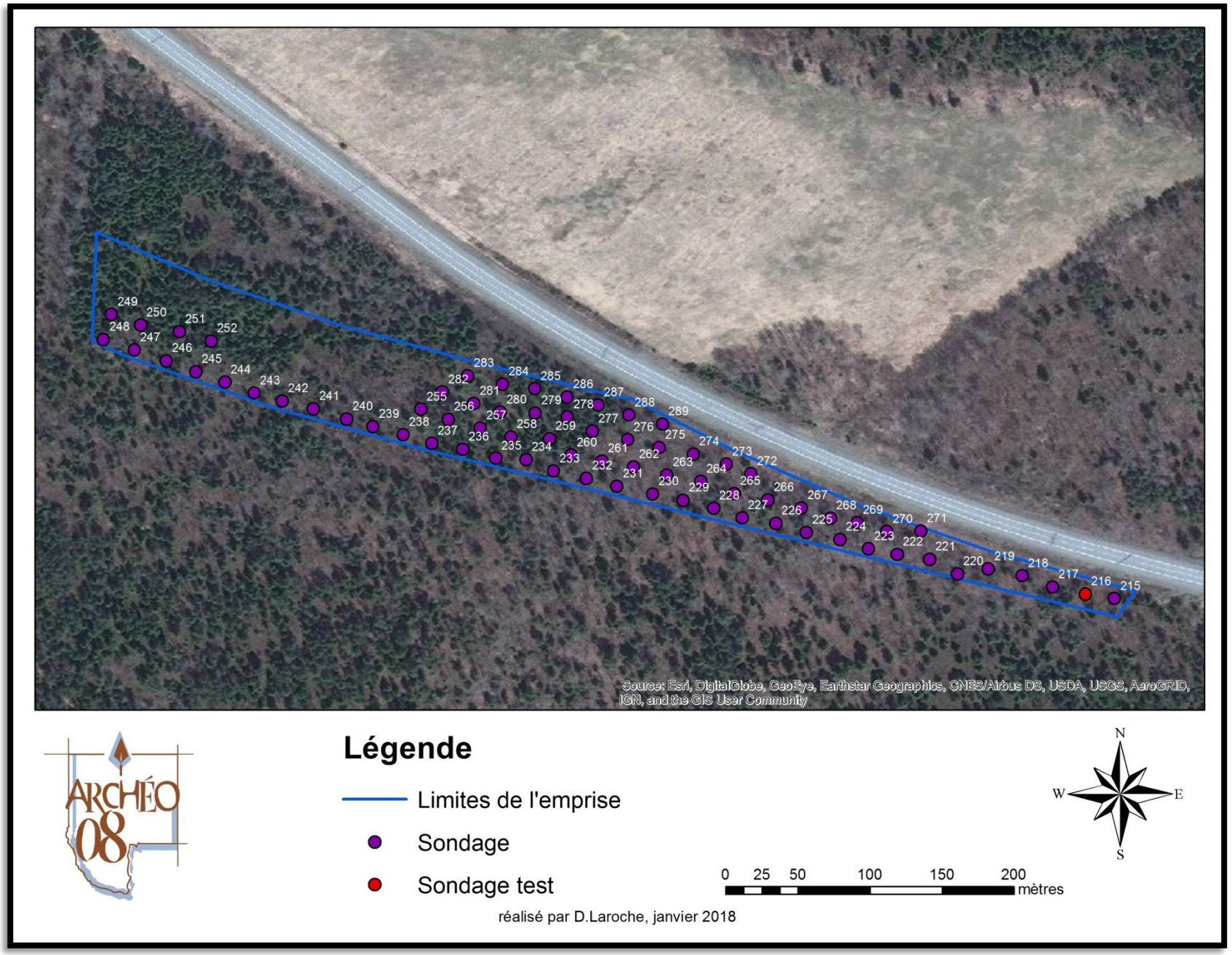

Figure 9 Secteurs 4 du projet 154-04-1076

4.1 Secteur 1

4.1.1 Description

Le secteur 1 (Figure 6), d'une superficie de 1 135 m^2, occupe la portion nord du terrain situé au 375 route St-Paul Sud, Rivière-Héva, QC (Lot : 2 998 714) appartenant à M. Gaétan Dion. On y retrouve dans sa partie sud une étendue gazonnée (Photo 1) puis au nord de cette dernière un espace de 4,5 mètres de hautes herbes suivi d'un talus qui donne sur un espace dégagé (Photo 2) Deux sondages ont été réalisés sur le gazon. La pédologie observée correspond à un remblai ajouté lors du terrassement afin d'aplanir le terrain pour y déposer de la tourbe. Il se compose d'un mélange de terre noire, de sable et de cailloux compact le tout reposant sur de l'argile. Cinq autres sondages ont été excavés dans la portion nord. Le sol qu'on y retrouve correspond à de l'argile grise d'abord malléable puis ensuite très compacte. De plus, le sol montre un drainage déficient. Ce sol est typique des dépôts glacio-lacustres que l'on retrouve en abondance en Abitibi-Témiscamingue (Asselin et Gourd 1996). Aucun bien ou vestige archéologique ou culturel n'a été découvert dans les 7 sondages effectués.

4.1.2 Sondage test

La stratigraphie du sondage test du secteur 1 (point GPS 105) est composée d'une couche d'herbacées en surface, suivi d'une argile glacio-lacustre sur une épaisseur de 30 cm de profondeur qui est très mal drainée (élévation de surface : 310m) (Photo 3).

4.2 Secteur 2

4.2.1 Description

Le secteur 2 (Figure 6) est situé immédiatement au sud du secteur 1. Il occupe une superficie de 1 508 m^2 et couvre presqu'en totalité le terrain de M. Dion (375, route ST-Paul Sud) (Photo 4).

Cinq sondages ont été excavés sur le gazon. Certains sondages n'ont pu être effectués pour des raisons de perturbations anthropiques liés à des aménagements résidentiels (fosse septique, zone d'entreposage de matériaux…) (Photo 5). Le sol est un remblai ajouté lors du terrassement. Les autres sondages ont été excavés dans la petite portion boisée située au sud du terrain, dont le sondage test. On y trouve un sol constitué de sable humique mélangé (9 cm), de sable orangé fin avec des lentilles de charbon (28 cm) puis, d'un sable de granulométrie moyenne de couleur olivâtre (42 cm). Aucun bien ou vestige archéologique ou culturel n'a été découvert dans les 8 sondages effectués.

4.2.2 Sondage test

La stratigraphie du sondage test du secteur 2 (point GPS 95) est composée d'une couche de litière de feuilles mortes recouvrant un humus mal défini de 3 cm suivi d'une argile en grains de riz de 16 cm de profondeur. Suit, sur 20 cm de profondeur, un mélange argile et sable rouille à granulométrie fine dans lequel se retrouve des lentilles de charbon de bois ainsi que quelques galets arrondis. La couche finale est une argile grise très compacte qui fut excavée sur 20 cm (élévation de surface : 309 m) (Photo 6).

Photo 1 **Secteur 1, vue d'ensemble de la partie sud, vers l'ouest**

Photo 2 **Secteur 1, vue d'ensemble de la portion nord, vers l'ouest**

Photo 3 **Secteur 1, stratigraphie sondage test n° 105, paroi nord, vers le nord**

Photo 4 **Secteur 2, vue d'ensemble du terrain du 375, Route St-Paul sud, vers le sud-ouest**

Photo 5 **Secteur 2, vue générale, zone entreposage de matériel, vers l'ouest**

Photo 6 **Secteur 2, stratigraphie sondage test n° 95, paroi nord, vers le nord**

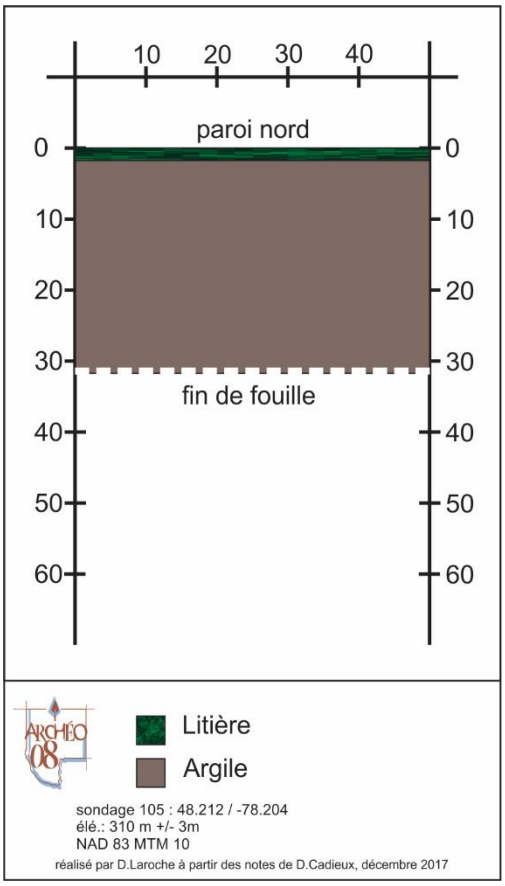

Figure 10 Stratigraphie du sondage test n° 105, du secteur 1

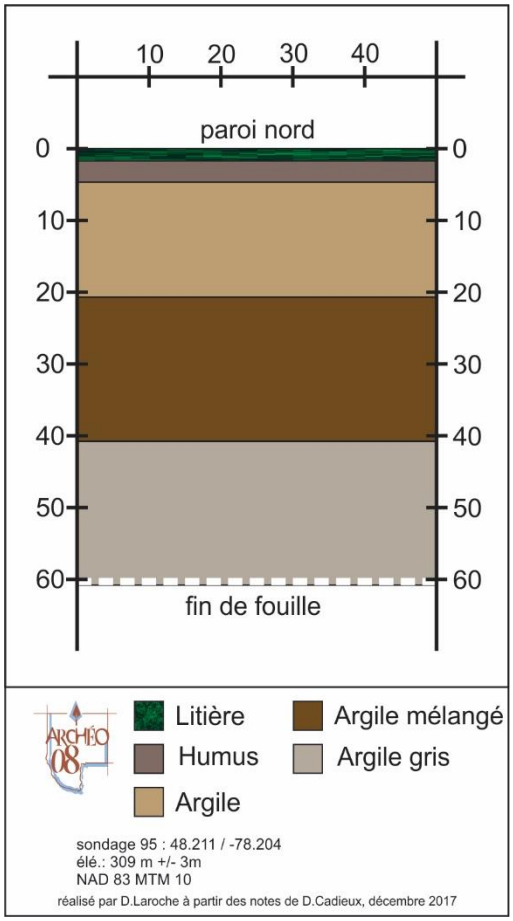

Figure 11 Stratigraphie du sondage test, n° 95 du secteur 2

4.3 Secteur 3

4.3.1 Description

D'une superficie de 31 470 m^2, le secteur 3 (Figure 7) est le tronçon le plus important de cet inventaire. En effet, 100 sondages ont été excavés afin d'inventorier efficacement l'ensemble du secteur. Pour ce faire, quatre lignes de sondages ont été nécessaires.

Le secteur 3 peut être subdivisé en trois sous-secteurs particuliers. Tout d'abord, au nord on retrouve une jeune forêt de trembles avec quelques épinettes, framboisiers et herbacées qui pourrait être un ancien bûcher (Photo 7). Puis, à un peu moins de cent mètres vers le sud, on note une légère pente, une augmentation des pierres ainsi qu'un changement dans la végétation (Photo 8). L'épinette noire domine avec quelques bouleaux et au sol on remarque une dominance des éricacées. Ce bourrelet de till pourrait-être associé à un esker enfoui (Figure 12) (Veillette, et al. 2010). Il consiste en un amas de pierres arrondies de différente grosseur. Le relief est plutôt accidenté sur le bourrelet.

Au bas de ce talus, le long de la 3^{ième} ligne, trois carcasses de voitures de marque et de modèle inconnus (Point GPS 202 203 et 204) furent découvertes en surface (Photo 10). Celles-ci sont en très mauvais état et furent dépouillées de leurs pièces mécaniques. Seules les carrosseries demeurent. Ces voitures furent abandonnées dans l'arrière-cour de la résidence localisée à proximité[10]. Aucun autre artéfact n'était associé aux carrosseries.

Le 3^{ième} sous-secteur est situé dans la portion le plus au sud et correspond à une zone humide non propice à la réalisation de sondages (longueur approximative de 135 m (Photo 9). Outre les voitures, aucun bien ou vestige archéologique ou culturel n'a été découvert dans les 100 sondages effectués.

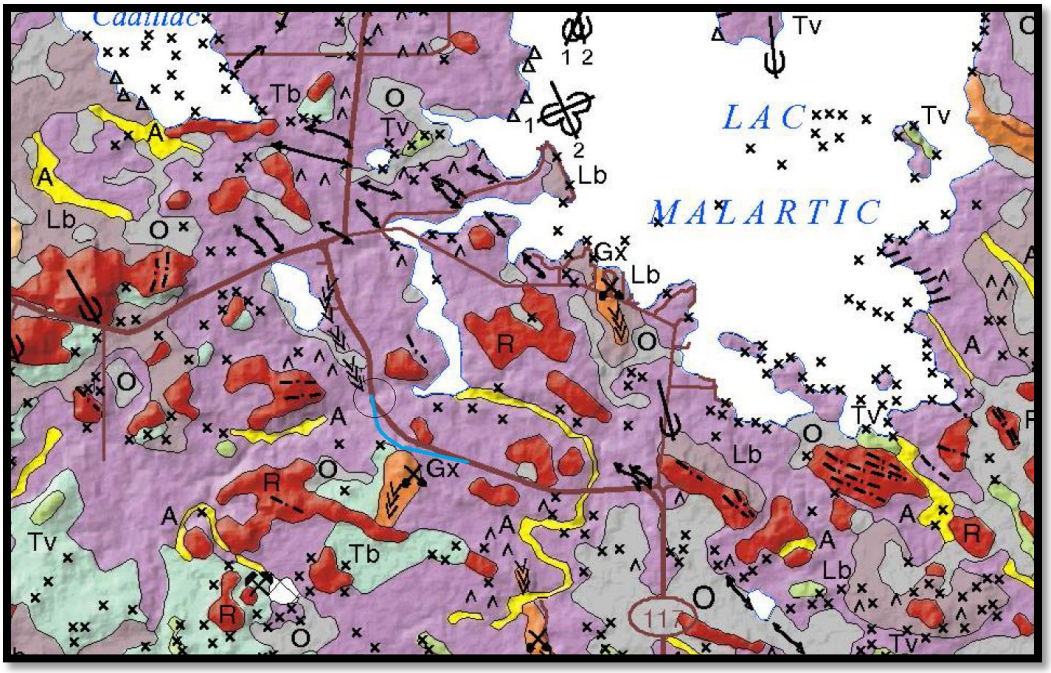

Figure 12 Extrait de la carte des dépôts meubles Veillette et coll. 2010, dossier 6061, Commission géologique du Canada

[10] 405, route St-Paul Sud (Lot : 2 998 712)

4.3.2 Sondage test

Deux sondages tests furent effectués pour illustrer le changement pédologique.

La stratigraphie du premier sondage test du secteur 3 (point GPS 160) est composée d'une couche de litière mince recouvrant un humus forestier d'une épaisseur de 10 cm suivi d'un sable grisâtre d'une granulométrie grossière (20 cm) qui repose sur une argile grise. Le drainage est pratiquement inexistant et correspond à la zone humide (élévation : 317m) (Photo 11).

La stratigraphie du second sondage test du secteur 3 (point GPS 173) est composée d'une couche de litière de feuilles mortes recouvrant un humus forestier de 10 à 12 cm d'épaisseur suivi de 10 cm d'un sable grisâtre aux grains grossiers. Ensuite, un sable orangé de granulométrie fine d'une profondeur de 25 cm repose sur un sable gris-beige très fin mais extrêmement compact sur un peu plus de 8 cm (élévation : 318m) (Photo 12).

Photo 7 Secteur 3, vue générale, partie nord (jeune forêt), vers le sud

Photo 8 **Secteur 3, vue d'ensemble à partir du sondage n°116, vers le sud**

Photo 9 **Secteur 3, au sud-ouest, section pessière noire à mousse, vers le nord**

Photo 10 Secteur 3, carcasse voiture (correspond au n° 204 sur le GPS), vers l'est

Photo 11 Secteur 3, stratigraphie sondage test n° 160, paroi nord, vers le nord

Photo 12 Secteur 3, stratigraphie sondage test n° 173, paroi nord, vers le nord

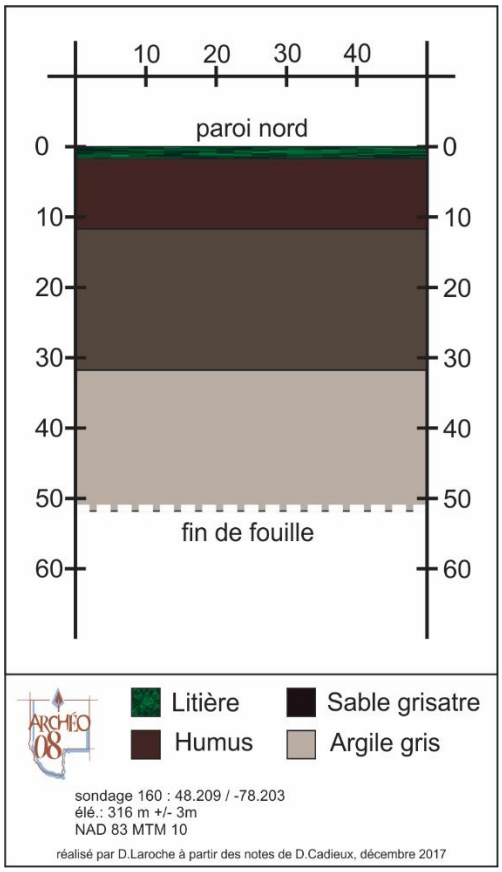

Figure 13 Stratigraphie du sondage test 1 test n° 160 du secteur 3

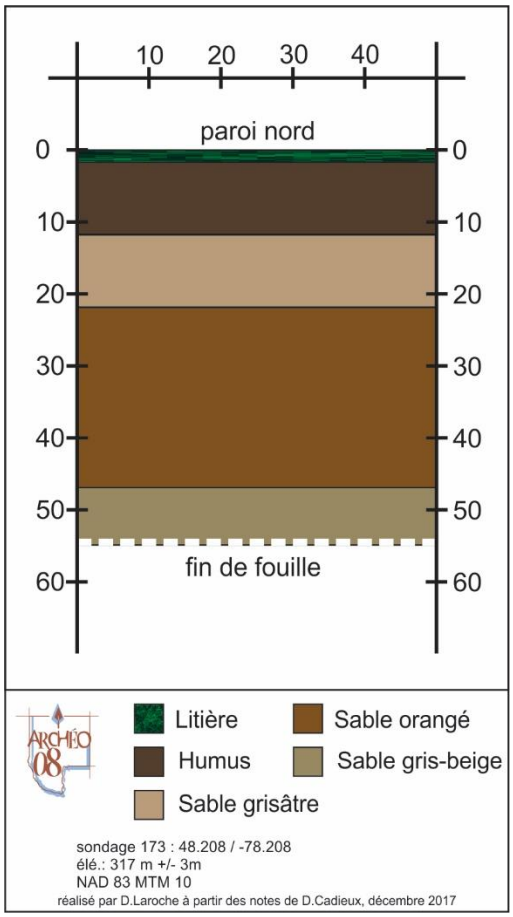

Figure 14 Stratigraphie du sondage test 2 test n° 173 du secteur 3

4.4 Secteur 4

4.4.1 Description

Deuxième superficie en importance avec 26 310 m^2, le secteur 4 (Figure 9) présente trois milieux différents. Un premier sous-secteur localisé à l'ouest consiste en une zone humide d'une longueur d'environ 135 m peu propice aux sondages (Photo 13). Le second sous-secteur est un peu plus élevé, nettement plus rocailleux avec quelques blocs rocheux (activité glaciaire, point GPS 259) et une section au sol plus sablonneux dans lequel le sondage test fut effectué (Photo 14). Le troisième sous-secteur est parallèle à la route 117 et présente un sol remanié avec la présence d'un ourlet de construction (Photo 15). Les sondages excavés, ont permis de circonscrire avec efficacité l'ensemble de ce secteur. Aucun bien ou vestige archéologique ou culturel n'a été découvert dans les 74 sondages effectués.

4.4.2 Sondage test

La stratigraphie du sondage test du secteur 4 (point GPS 216) est composée d'une couche de litière mince recouvrant un humus noir bien défini de 10 cm suivi d'un sable éluvié gris (Ae) de 4 cm ayant une granulométrie fine. On remarque par la suite un mélange de sable beige et de sable orangé fin de 26 cm de profondeur puis, sur 30 cm, un sable beige pâle de granulométrie fine (élévation : 329m (Photo 16).

Photo 13 Secteur 4, vue générale ligne extérieure (sud-ouest), vers le sud

Photo 14 **Secteur 4, vue générale zone de blocs rocheux (point n° 259), vers le sud-est**

Photo 15 **Secteur 4, vue générale portion longeant la route 117, zone remaniée et ourlet de construction, vers le nord-ouest**

Photo 16 Secteur 4, stratigraphie sondage test n° 216, paroi nord, vers le nord

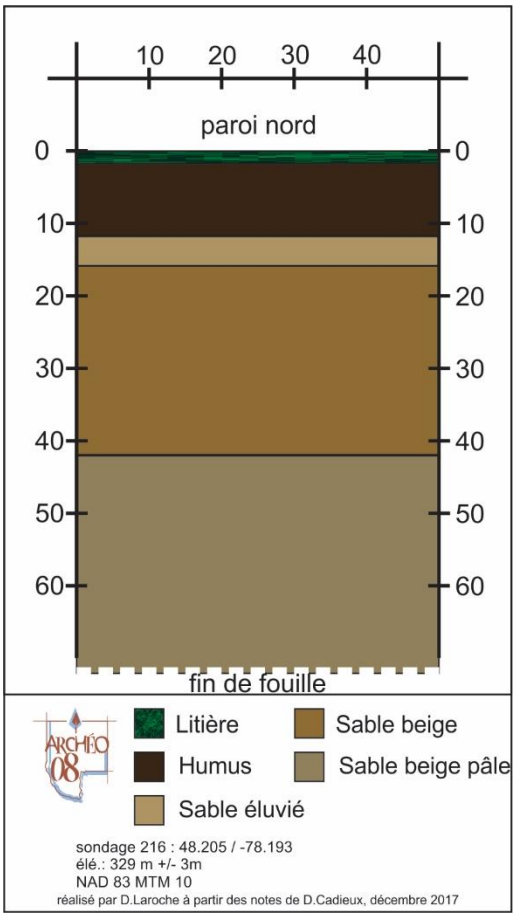

Figure 15 Stratigraphie du sondage test du secteur 4

4.5 Secteur 5

4.5.1 Description

Le secteur 5 (Figure 8) longe la route 117 sur toute sa longueur soit près de 500 m. Une seule ligne de sondage fut effectuée à partir de l'est du secteur. Sur 260 m de longueur, on remarque que l'épinette noire domine. Le lédon du Groënland, le kalmia et de la mousse de sphaigne tous des indicateurs de milieux humides sont aussi présents (Photo 17). La stratigraphie est composée de mousse en surface, puis d'un sol organique noir (tourbeux), très mal drainé. En fait, l'eau qui se retrouve sur la route 117 est évacuée vers cette partie du secteur 4. Puis, à partir du sondage #82, en se dirigeant vers l'ouest, le terrain devient un peu plus élevé. La forêt y est moins dense et même dégagée par endroit avec des herbacées et framboisiers couvrant le sol. Le tremble et quelques pins gris sont les espèces dominantes (Photo 18). Le sol est sablonneux mais en partie remanié et pourrait être un ancien champ. Aucun vestige archéologique ou culturel n'a été découvert dans les 30 sondages effectués.

4.5.2 Sondage test

La stratigraphie du premier sondage test du secteur 5 (point GPS 71) est composée d'une couche de litière reposant sur un sol noir organique gorgé d'eau de 50 cm (élévation de surface : 328m) (Photo 19).

La stratigraphie du second sondage test du secteur 5 (point GPS 86) est composée d'un mélange de sable et d'humus de 9 cm de profondeur reposant sur un sable fin orangé de 28 cm suivi d'une couche sablonneuse à granulométrie moyenne et de couleur olive d'une profondeur de 42 cm (élévation de surface: 331 m) (Photo 20).

Photo 17 Secteur 5, vue générale, vers l'ouest

Photo 18 Secteur 5, vue d'ensemble, du sondage 81, vers le nord-ouest

Photo 19 Secteur 5, stratigraphie sondage test n°71, paroi nord, vers le nord

Photo 20 Secteur 5, stratigraphie sondage test n°86, paroi nord, vers le nord

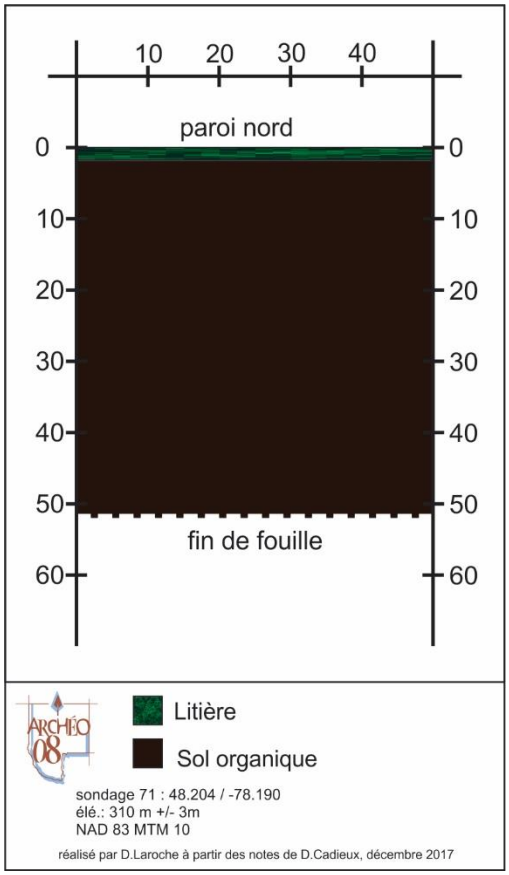

Figure 16 Stratigraphie du sondage test 1 du secteur 5

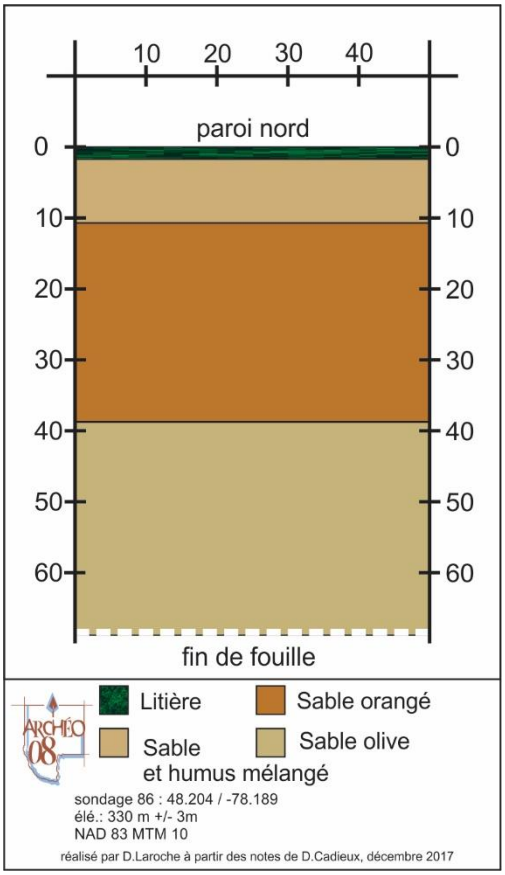

Figure 17 Stratigraphie du sondage test 2 du secteur 5

5 Discussion

Les travaux d'inventaire archéologique ont été réalisés préalablement au projet de réaménagement de la courbe Brière, sur la route 117, dans la municipalité de Rivière-Héva (n°154-04-1076). Les résultats de l'inventaire se sont avérés négatifs et n'ont pas fourni d'informations archéologiques additionnelles. La recherche documentaire et l'examen du contexte environnemental lors de l'expertise de terrain ont permis de constater que les secteurs inventoriés pouvaient théoriquement s'avérer propices à l'établissement humain pendant les périodes préhistoriques et historiques. Les petits plateaux localisés à proximité des cours d'eaux sont régulièrement prisés pour l'établissement humain autant lors de la préhistoire que de l'histoire (MTMDET 2017).

Ces prémices ont été fournies par l'inspection visuelle et les sondages effectués dans les limites du projet. Ces travaux ont aussi permis de constater qu'une partie des différents secteurs présentaient des contraintes comme des affleurements rocheux et des milieux humides qui rendaient le sol non propice à la réalisation de sondages manuels. Ces observations furent aussi réalisées lors de l'inventaire effectué par la Corporation Archéo-08 en 2010 pour le compte d'Hydro-Québec (Archéo-08 2011).

Les secteurs 1 et 2 illustrent bien l'impact de l'aménagement d'un terrain résidentiel sur la stratigraphie avec l'apport de sol de remblais et l'aménagement paysager. La découverte des carcasses de voitures à l'arrière d'une résidence, tout juste à l'extérieur de l'emprise du secteur 3, illustre la pratique de disposition des encombrants dans l'arrière-cour. Ces voitures étaient dépouillées de toutes leurs pièces utiles et ne possédaient plus d'insigne de leur constructeur. Sans cette information, il est difficile de savoir exactement l'âge des carcasses. Par contre, celles-ci ne semblaient pas dater d'avant 1950 et ne furent pas considérées comme des biens archéologiques.

Le secteur 3 comportait aussi une forêt jeune d'arbres de faible diamètre qui correspond habituellement à un boisé en régénération suite à une coupe forestière. En plus d'être localisé à proximité de la route 117 déjà existante et relativement éloignée de la rivière Héva, les secteurs 4 et 5 étaient composés de plusieurs zones humides et mal drainées ne favorisant pas l'établissement humain.

Comme l'inventaire est négatif, aucune mesure particulière ne fut prise pour la conservation et la protection d'objets et de vestiges archéologiques

6 Conclusions et recommandations

L'inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet n°154-04-1076, travaux de réaménagement de la route 117 (courbe Brière) dans la municipalité de Rivière-Héva a permis d'excaver 219 sondages archéologiques en plus d'y effectuer une inspection visuelle à l'intérieur des cinq secteurs d'intervention. Ces travaux n'ont pas permis la découverte de nouveaux biens ni sites archéologiques. Aucune mise en valeur n'est considérée pour ces secteurs d'inventaire archéologique. Nous recommandons au Ministère de procéder à la réalisation des travaux prévue dans les limites de l'emprise inventoriée, car selon nos résultats, il n'y a pas de contraintes du point de vue de l'archéologie.

7 Bibliographie

Corporation Archéo-08,

2009 *Étude de potentiel et inventaire archéologique. Été 2009. Alimentation à 120 kV du projet minier Canadian Malartic et modifications au poste de Cadillac.*, *r. i. Hydro-Québec, 43 p.*,

2011 *Inventaire archéologique. Reconstruction de la ligne à 120 kV Cadillac-Rouyn (incluant son réaménagement pour le projet de contournement de la route 117 MTQ). r. i. Hydro-Québec, 64 p.*,

Asselin, Maurice et Benoit Gourd

1996 L'Abitibi-Témiscamingue: trois sous-régions, une région. In *L'Abitibi-Témiscamingue*, édité par O. Vincent Domey, pp. 197-227. Les régions du Québec. Institut québécois de recherche sur la culture.

BAnQ

1960 Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000, 32-D-01-E, Malartic, http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2277962

1975 Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000, 32-D-01, Malartic.

Chamberland, Roland

2004 *Terra incognita des Kotakoutouemis : l'Algonquinie orientale au XVIIe siècle*, *Les Presses de l'Université Laval ; Musée canadien des civilisations*, *Québec Hull*, *xii, 266 p.*

Chapdelaine, Claude et Patrick Dubé

L'archéologie amérindienne et euro-canadienne dans l'Outaouais: du peuplement initial à la fin du XIXe siècle,

Côté, Marc

1990 *Intervention archéologique 1989: fouille au site DaGt-1 (lac Opasatica)*, *C. Archéo-08*,

1993 Le site DaGt-1: un établissement algonquin du Sylvicole supérieur en Abitibi-Témiscamingue. In *Traces du passé, images du présent : anthropologie amérindienne du moyen-nord québécois*, pp. 5-60. Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda.

1994a *Intervention archéologique 1990 : Fouille au site Marois (DcGt-4), lac Duparquet (Agodekamig Sagahigan)*,

1994b "Obasatik sagahigan", les occupations historiques du site DaGt-1. *Recherches amérindiennes au Québec* 24(1-2):49-71.

1995 Une présence plus que millénaire. In *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, édité par O. Vincent Domey, pp. 67-95.

1997 Iroquoiennes ou algonquiennes? Le cas de la céramique de l'Abitibi-Témiscamingue. Paper presented at the XVIe colloque annuel de l'Association des Archéologues du Québec, Gatineau (Hull).

1998 Le site Ramsay. Un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue. *Paléo-Québec* (27):255.

2000 *Fouille archéologique 1999 : le site Minissabik (DaGt-10)*, *C. Archéo-08*,

Côté, Marc et Leila Inksetter

2001a *Ceramics and chronology of late prehistoric period : The Abitibi-Témiscamingue case.*, *p.-. The Canadian Archaeological Association 33 rd annual meeting*,

2001b *Fouille archéologique au site Arno (DaGt-9). Rapport d'intervention : saison 2000.*, *C. Archéo-08*, *66*

2002 *Fouilles archéologiques au site Réal (DdGt-9). Saison 2001*, *C. Archéo-08*,

Lamontagne, Luc et Michel C. Nolin

1997 *Cadre pédologique de référence pour la corrélation des sols*, *A. e. A. Canada*,

Marois, Roger et Pierre Gauthier

1989 *Les Abitibis*, *Musée canadien des civilisations*, *Hull*, *253 p.*

2017a Inventaire des sites archéologiques du Québec, https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=3355&tx_lesecrits_pi1%5Becrit%5D=683&cHash=402531f81acda53805fb58ab08991b23

MCC

2017b Répertoire du patrimoine culturel du Québec,

MDDELCC

2017a bassin hydrographique, http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/Eau/bassinversant/regionshydro/

2017b cadre écologique, http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/cadre-ecologique/rapports/Provinces_Internet_16-12-2014.pdf

MFFP

2017 zones végétales et domaines bioclimaciques du Québec, http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/inventaire/inventaire-zones-carte.jsp

Mitchell, Barry

1966 Preliminary Report on a Woodland Site near Deep River, Ontario. *Anthropology papers* (11):1-25.

Moreau, Jean-François, H.N.V. Hancock et Marc Côté

1994 Analyse de la composition chimique d'objets en cuivre de l'Abitibi-Témiscamingue. *Recherches amérindiennes au Québec* 24(1-2):65-71.

MTMDET

2017 Évaluation du potentiel archéologique, étude d'impact sur l'environnement, Réaménagement de la route 117, courbe Brière, municipalité de Rivière-Héva (projet MTMDET #154-04-1076):15.

Pendergast, James F.

1999a The Ottawa River Algonquin Bands in a St. Lawrence Iroquoian Context. *Journal canadien d'archéologie* (23):63-136.

1999b Quelques notes sur la bande algonquine ountchatarounounga (onontchataronon) de la vallée de l'Outaouais. *Recherches amérindiennes au Québec* 29(1):27-39.

Gouvernement du Québec

2012 http://www.toponymie.gouv.qc.ca, http://www.toponymie.gouv.qc.ca

2017 https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/geomsp/?page=/mcc/index, https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/geomsp/?page=/mcc/index

Ratelle, Maurice

1993a *Description sommaire des groupes autochtones avoisinant Kipawa de 1615 à nos jours, Ministère de l'énergie et des ressources, Québec, 70 p.*

1993b La localisation des Algonquins de 1534 à 1650. *Recherches amérindiennes au Québec* 23(2):25-38.

Riopel, Marc

2002 *Le Témiscamingue : son histoire et ses habitants, Fides, Montréal, 366 p.*

Stantec

2017 *Réaménagement de la courbe Brière, sur la route 117, dans la municipalité de Rivièere-Héva, 184*

Tooker, Elisabeth

1997 *Ethnographie des Hurons, Recherches amérindiennes au Québec,,*

Veillette, J J, S J Paradis et P Thibaudeau

2010 Géologie des formations superficielles, Rouyn-Noranda-Senneterre, Québec / Surficial geology, Rouyn-Noranda-Senneterre, Quebec, https://geoscan.nrcan.gc.ca/starweb/geoscan/servlet.starweb?path=geoscan/fullf.web&search1=R=285610

Viau, Roland

1995a Gens des terres, gens du Nord: l'occupation amérindienne, 1600-1680. In *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, pp. 97-121. 7 vols. Institut québécois de recherche sur la culture, Sainte-Foy, Québec.

1995b L'autopsie d'un contact : 1600-1900. In *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, pp. 123-159. Institut québécois de recherche sur la culture, Sainte-Foy, Québec.

Annexe 1 : Catalogue photographique

Date	N°photo	Description
2017/10/18	IMG_0001	Secteur 5, vue générale, vers l'ouest
2017/10/18	IMG_0002	Secteur 5, vue d'ensemble, du sondage 78, vers le nord-ouest
2017/10/18	IMG_0003	Secteur 5, vue d'ensemble, du sondage n° 81, vers le nord-ouest
2017/10/18	IMG_0004	Secteur 5, stratigraphie sondage test n°86, paroi nord, vers le nord
2017/10/18	IMG_0006	Secteur 5, stratigraphie sondage test n°86, paroi nord, vers le nord
2017/10/18	IMG_0007	Secteur 5, stratigraphie sondage test n°71, paroi nord, vers le nord
2017/10/18	IMG_0009	Secteur 5, stratigraphie sondage test n°71, paroi nord, vers le nord
2017/10/18	IMG_0010	Secteur 5, vue d'ensemble à l'est du chemin de la gravière, vers l'est
2017/10/19	IMG_0011	Route 117, courbe Brière, vers le sud
2017/10/19	IMG_0012	Route 117, courbe Brière, vers le sud
2017/10/19	IMG_0013	Secteur 2, vue générale, zone entreposage de matériel, vers l'ouest
2017/10/19	IMG_0014	Secteur 2, vue générale de la portion boisée, vers le nord-est
2017/10/19	IMG_0015	Secteur 2, stratigraphie sondage test n°95, paroi nord, vers le nord
2017/10/19	IMG_0017	Secteur 2, vue d'ensemble du terrain du 375, Route St-Paul sud, vers le sud-ouest
2017/10/19	IMG_0018	Secteur 1, vue d'ensemble de la partie sud, vers l'ouest
2017/10/19	IMG_0019	Secteur 1, vue d'ensemble de la portion sud, vers l'ouest
2017/10/19	IMG_0020	Secteur 1, vue d'ensemble de la portion nord, vers l'ouest
2017/10/19	IMG_0021	Secteur 1, vue d'ensemble de la portion nord, vers l'ouest
2017/10/19	IMG_0022	Secteur 1, vue d'ensemble, fin du secteur (portion la plus au nord), vers l'ouest
2017/10/19	IMG_0023	Secteur 1, stratigraphie sondage test n°105, paroi nord, vers le nord
2017/10/19	IMG_0025	Secteur 3, vue générale, partie nord (jeune forêt), vers le sud

Date	N°photo	Description
2017/10/19	IMG_0026	Secteur 3, vue d'ensemble à partir du sondage n°116, vers le sud
2017/10/19	IMG_0027	Secteur 3, vue d'ensemble à partir du sondage n°116, vers le sud
2017/10/19	IMG_0028	Secteur 3, portion en pente (près du point n°129), vers le nord-ouest
2017/10/19	IMG_0029	Secteur 3, vue générale, début de la section inondable, vers le nord-ouest
2017/10/20	IMG_0030	Secteur 3, au sud-ouest, section pessière noire à mousse, vers le nord
2017/10/20	IMG_0031	Secteur 3, déchets, vers le nord
2017/10/20	IMG_0032	Secteur 3, déchets, vers le nord
2017/10/20	IMG_0033	Secteur 3, stratigraphie sondage test n°160, paroi nord, vers le nord
2017/10/20	IMG_0035	Secteur 3, (ligne 3) portion basse inondable, vers le sud
2017/10/20	IMG_0037	Secteur 3, stratigraphie sondage test n°173, paroi nord, vers le nord
2017/10/20	IMG_0038	Secteur 3, carcasse voiture (correspond au n°202 sur le GPS), vers le nord-est
2017/10/20	IMG_0039	Secteur 3, carcasse voiture (correspond au n°202 sur le GPS), vers le nord-est
2017/10/20	IMG_0040	Secteur 3, carcasse voiture (correspond au n°204 sur le GPS), vers l'est
2017/10/20	IMG_0041	Secteur 3, vue d'ensemble aulnaie (du point n°206, vers le nord
2017/10/20	IMG_0042	Secteur 3, vue d'ensemble zone humide, vers le sud
2017/10/20	IMG_0043	Secteur 4, vue générale au sud-est (point de départ), vers l'ouest
2017/10/20	IMG_0044	Secteur 4, stratigraphie sondage test n°216, paroi nord, vers le nord
2017/10/20	IMG_0045	Secteur 4, stratigraphie sondage test n°216, paroi nord, vers le nord
2017/10/20	IMG_0046	Secteur 4, stratigraphie sondage test n°216, paroi nord, vers le nord
2017/10/20	IMG_0047	Secteur 4, vue générale ligne extérieure (sud-ouest, vers le sud
2017/10/20	IMG_0048	Secteur 4, vue générale zone de bloc (point n°259, vers le sud-est

Date	N°photo	Description
2017/10/20	IMG_0049	Secteur 4, vue générale portion longeant la route 117, zone remaniée et ourlet de construction, vers le nord-ouest

IMG_0001.JPG

IMG_0002.JPG

IMG_0003.JPG

IMG_0004.JPG

IMG_0006.JPG

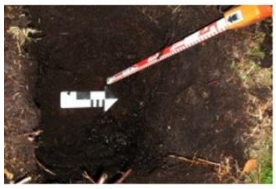
IMG_0007.JPG

IMG_0009.JPG

IMG_0010.JPG

IMG_0011.JPG

IMG_0012.JPG

IMG_0013.JPG

IMG_0014.JPG

IMG_0015.JPG

IMG_0017.JPG

IMG_0018.JPG

IMG_0019.JPG

IMG_0020.JPG

IMG_0021.JPG

IMG_0022.JPG

IMG_0023.JPG

IMG_0025.JPG

IMG_0026.JPG

IMG_0027.JPG

IMG_0028.JPG

IMG_0029.JPG

IMG_0030.JPG

IMG_0031.JPG

IMG_0032.JPG

IMG_0033.JPG

IMG_0035.JPG

IMG_0037.JPG

IMG_0038.JPG

IMG_0039.JPG

IMG_0040.JPG

IMG_0041.JPG

IMG_0042.JPG

IMG_0043.JPG

IMG_0044.JPG

IMG_0045.JPG

IMG_0046.JPG

IMG_0047.JPG

IMG_0048.JPG

IMG_0049.JPG

Annexe 2 : Support électronique (DVD)

Notes de terrain

Dossier des photographies avec le catalogue

Dossier des documents graphiques